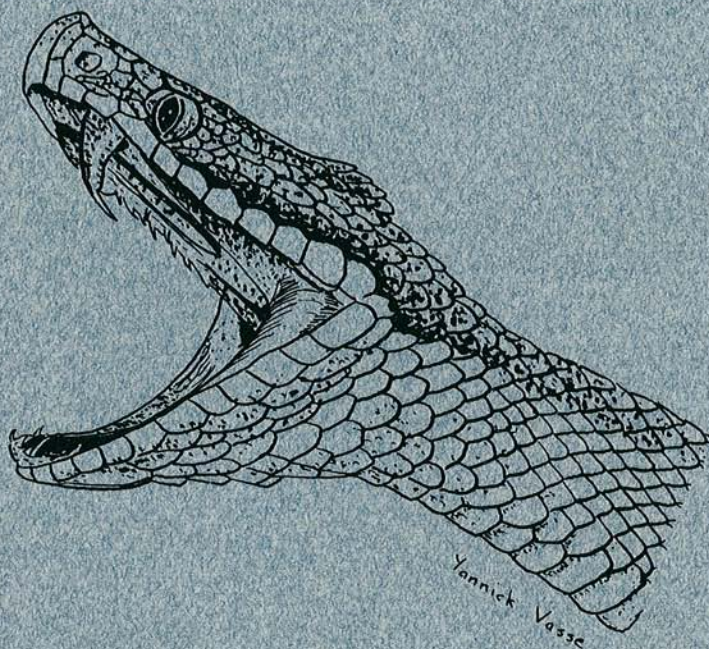


Bulletin de la Société Herpétologique de France

3ème Trimestre 1987

n° 43



ISSN 0754-9962

Bull. Soc. Herp. Fr., (1987) 43

Bulletin de la Société Herpétologique de France

Responsable de la Rédaction / **Editor** : Roland VERNET
Responsables associés / **Associate editors** : Claude PIEAU
Michel LEMIRE
Responsable index / **Index editor** : Jeff TIMMEL
Directeur de la publication / **Director of publication** : Robert GUYETANT

Comité de rédaction et comité de lecture / **Editorial Board** :

R. BARBAULT, Liliane BODSON (Univ. Liège), J. DURAND, J.-M. FRANCAZ, M. GOYFFON,
D. HEUCLIN, B. LANZA (Italie), M. LEMIRE, J. LESCURE, C. PIEAU, A. de RICQLÈS,
J.-C. RAGE, R. VERNET.

Instructions aux auteurs / Instructions to authors

Des instructions détaillées ont été publiées dans le numéro 33. Les auteurs peuvent s'y reporter. S'ils ne les possèdent pas, ils peuvent en obtenir une copie auprès du responsable du comité de rédaction. Les points principaux peuvent être résumés ainsi :

Les manuscrits, dactylographiés en double interligne, au recto seulement sont envoyés en double exemplaire. La disposition du texte doit respecter les instructions. L'adresse de l'auteur se place en dernière page. Les figures sont réalisées sur papier calque ou bristol. Les photographies (noir et blanc) ne sont publiées qu'exceptionnellement. Les légendes des figures sont dactylographiées sur feuilles séparées. Les références bibliographiques sont regroupées en fin d'article.

Exemple de présentation de référence bibliographique :

BONS J., CHEYLAN M. et GUILLAUME C.P. (1984) — Les Reptiles méditerranéens. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 29 : 7-17.

Tirés à part

Les tirés à part ne sont fournis qu'à la demande des auteurs et seront facturés par le service d'imprimerie.

La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations publiés qui engagent la seule responsabilité des auteurs. Les indications de tous ordres, données dans les pages rédactionnelles, sont sans but publicitaire et sans engagement.

La reproduction de quelque manière que ce soit même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans le Bulletin de la Société Herpétologique de France est interdite sans l'accord écrit du directeur de la publication. La S.H.F. se réserve la reproduction et la traduction ainsi que tous les droits y afférant, pour le monde entier. Sauf accord préalable, les documents ne sont pas retournés.

ENVOI DES MANUSCRITS à :

M. Roland VERNET
Laboratoire d'Ecologie, Ecole Normale Supérieure,
46 rue d'Ulm - 75230 PARIS CEDEX 05

Bulletin de la Société Herpétologique de France

3ème Trimestre 1987

n° 43

SOMMAIRE

- **Recensement des pontes de tortue luth, *Dermochelys coriacea* (Vandelli, 1761), sur les plages de Ya:lima:po-les Hattes à Awara (Guyane française) pendant la saison 1986.**
Jacques FRETEY et Marc GIRONDOT..... 1
- **Observations herpétologiques en Turquie. 1ère partie.**
Alexandre TEYNIÉ..... 9
- **Collection herpétologique de Raymond Rollinat : liste des espèces du Muséum G. Foucher à Bourges. 1ère partie.**
Michel THIREAU..... 19
- **Bibliographie** 22
- **Notes. Informations. Vie de la S.H.F.**..... 25

CONTENTS

- **An inventory of the leatherback's clutches, *Dermochelys coriacea* (Vandelli, 1761) in the Ya:lima:po-les Hattes beaches at Awara (French Guyana) during 1986 nesting season.**
Jacques FRETEY and Marc GIRONDOT..... 1
- **Herpetological observations in Turkey. Part one.**
Alexandre TEYNIÉ..... 9
- **The Raymond Rollinat's herpetological collection : a list of species in G. Foucher Museum at Bourges. Part one.**
Michel THIREAU..... 19
- **Bibliography** 22
- **Notes. Informations. News from the society**..... 25

RECENSEMENT DES PONTES DE TORTUE LUTH, *Dermochelys coriacea* (Vandelli, 1761), SUR LES PLAGES DE YA:LIMA:PO—LES HATTES A AWARA (GUYANE FRANÇAISE) PENDANT LA SAISON 1986

par

Jacques FRETEY et Marc GIRONDOT

Résumé — Les atterrissages de Luths femelles pour la nidification ont été recensés sur les plages des Hattes à Awara pendant une grande part de la saison 1986. La concentration maximale en une nuit sur la plage principale est estimée à 256 femelles/km, ce qui semble être le record mondial pour l'espèce. La sex ratio est discutée en fonction du nombre de pontes au cours de la saison des pluies et de la saison sèche.
Mots-clés : tortue luth, reproduction, Guyane française.

Abstract — A census has been made over a large part of the 1986 season of the female leatherback turtles arriving for nesting on the beaches of Les Hattes-Awara. Maximum concentrations on the main beach are estimated at 256 females/km. This appears to be a world record for this species. The sex ratio is discussed in relation to the number of nests during the rainy season and the dry season.
Key words : leatherback turtles, breeding, French Guyana.

I. INTRODUCTION

Dans l'océan Atlantique, la ponte de la Tortue luth, *Dermochelys coriacea* (Vandelli, 1761) est connue de divers sites de la façade occidentale de l'Afrique (Brongersma, 1981 ; Fretey & Girardin, sous presse), ainsi que de 28 pays de la région caraïbe. Le stock de femelles lié à la Guyane française a été estimé par Pritchard (1973) à 15 000, puis comme étant compris entre 13 996 et 19 596 par Fretey & Les-cure (1979) avec une montée annuelle de 4665 à 6532 femelles (évaluations mathématiques). De 1978 à 1982, le nombre de Luths nidifiant au Surinam a oscillé entre 1 500 et 2 700 (Mohadin & Reichart, 1984). Le marquage effectué dans les deux pays frontaliers (Schulz, 1975 ; Fretey, 1986) a montré que les Luths allaient indifféremment d'un côté ou de l'autre du fleuve Maroni, sans fidélité à une plage précise lors des 5 à 7 pontes d'une même saison. On peut donc affirmer qu'il s'agit d'une population unique dont nous ignorons encore les critères déterminant le "choix" du site de nidification lors de chaque ponte. Il est à noter que peu de temps (de l'ordre de 1 à 2 h) avant la montée à terre des tortues, peuvent s'observer des têtes émergeant très près de la côte, comme pour un repérage du site. Les courants jouent-ils un rôle dans la sélection de ce site ? On peut en douter, car si c'était le cas, les pontes seraient réparties sur des plages toujours plus au nord au fur et à mesure qu'avance la saison. Il est probable que les Luths évitent les plages fermées par une végétation épaisse (Mrosovsky, 1983), ce qui corrobore l'hypothèse d'un repérage visuel préalable à l'atterrissage. Même s'il y a mémorisation d'un site convenable, l'instabilité des plages guyano-surinamiennes est telle que d'une ponte à l'autre ou d'une saison à une autre, le site sélectionné peut être rendu inaccessible par des

bois morts, des "mud-flats" ou même être remplacé par une jeune mangrove (Fretey, 1980 a). Dans les années 80, l'envasement de la presqu'île Kawana considérée comme le site principal de ponte de la Luth pour tout l'Atlantique, semble avoir favorisé les plages des Hattes-Awara ⁽¹⁾. Ces plages discontinues du fait de portions de forêt morte relient l'estuaire du fleuve Mana à celui du Maroni (Fretey, 1980 a). A la fin des années 70, la presqu'île parallèle à la côte (Fretey, 1986) faisait une barrière pour l'accès des tortues à ce site. Le dépôt rapide d'argiles alluvionnaires sur Kawana fit abandonner cette plage par les Luths, puis sa régression en crosse vers Pointe Isère libéra le passage ensablé vers les Hattes-Awara.

Dans le cadre de travaux et des résolutions du WIDECAS ⁽²⁾ et du WATS ⁽³⁾, il nous a paru indispensable de reprendre le recensement des nids creusés dans l'actuelle zone principale de nidification de *D. coriacea* dans l'Atlantique. Cette tâche avait été délaissée certaines années en raison des difficultés humaines et financières que cela représente.

II. MÉTHODE

Contrairement aux autres espèces de tortues marines et en l'absence de toute aberration de comportement ou dérangement (lumières fortes, silhouettes humaines), les Luths femelles pondent à chacune de leurs montées à terre. Le nombre de nids est donc équivalent au nombre de tortues atterries. Sur des sites peu fréquentés, il suffit de compter le matin (les pontes étant essentiellement nocturnes) les traces laissées sur le sable par les tortues avant la prochaine pleine mer. Cette méthode de comptage n'est réalisable sur les plages de Ya:lima:po-Awa:la qu'en début et fin de saison alors que les montées sont sporadiques et donc les traces bien distinctes les unes des autres. D'avril à juillet, les traces de plusieurs nuits s'accumulent et se chevauchent, rendant toute lecture sur le sable impossible. Il est donc nécessaire de recenser, et pour cela d'identifier toutes les femelles accédant au site. L'embauche pendant la saison 1986 de 5 habitants amérindiens de Ya:lima:po et l'aide de 30 volontaires bénévoles européens (Allemands, Français, Suisses) a permis de mettre en place pendant plusieurs mois un service de patrouilles sur les plages. La concordance entre la venue à terre des Luths et le rythme des marées permet de prévoir les horaires des patrouilles. L'identification des tortues comptées est faite soit par un marquage individuel avec numérotation (Fretey, 1986) en vue de la création d'un fichier informatisé de la population, soit avec une tache de peinture disparaissant après quelques heures en mer. Chaque nuit, des patrouilles se relayent toutes les deux heures, afin qu'aucune femelle ne puisse échapper à leur observation. Les plages de Ya:lima:po à Awa:la ont été choisies pour ce travail. L'ensemble des données a été exploité sur Pocket Computer Sharp.

III. RÉSULTATS

Les figures 1, 2, 3, 4 montrent les fluctuations journalières des montées à terre des femelles sur la plage des Hattes Ya:lima:po (Vigie à Bois Tombé), du 20 mai au 1er septembre. Nous n'avons pas représenté ici les venues de septembre et octobre, qui en fonction de leur rareté, auraient été peu visibles à l'échelle choisie. Pour juillet ont été ajoutées les atterrissages de la plage d'Awa:la (village à Bois Tombé). Les pontes étant principalement nocturnes, donc "à cheval" sur 2 jours du calendrier, les données sont ici comptabilisées de midi à midi.

(1) Nous prenons l'habitude maintenant de donner à ces plages le nom des villages amérindiens et selon l'écriture phonique : Ya:lima:po, Awa:la.

(2) Wider Caribbean Sea Turtle Conservation Network

(3) Western Atlantic Turtle Symposium

Les moyennes journalières pour chaque mois sont les suivantes :

mai (12 j)	: 155,08 ± 73,71
juin (30 j)	: 195,13 ± 14,94
juillet (31 j)	: 107,51 ± 31,29
(Awara sur 25 j)	: 61,24 ± 6,29
août (21 j)	: 23,76 ± 14,18
septembre (30 j)	: 1,10 ± 1,81
octobre (31 j)	: 0,09 ± 0,28

Un pic de 333 femelles est observé en une nuit à la mi-juin sur la plage de Ya:lima:po-les Hattes. La concentration maximale sur ce site a donc été de 256 nids au km pour 1986, ce qui représente vraisemblablement pour l'espèce un record mondial. Pritchard (1982) estime la densité sur les plages voisines de Puerto Escondido (Etat d'Oaxaca, Mexique) à 1 nid pour 50 ou 100 m, soit seulement 20 au km.

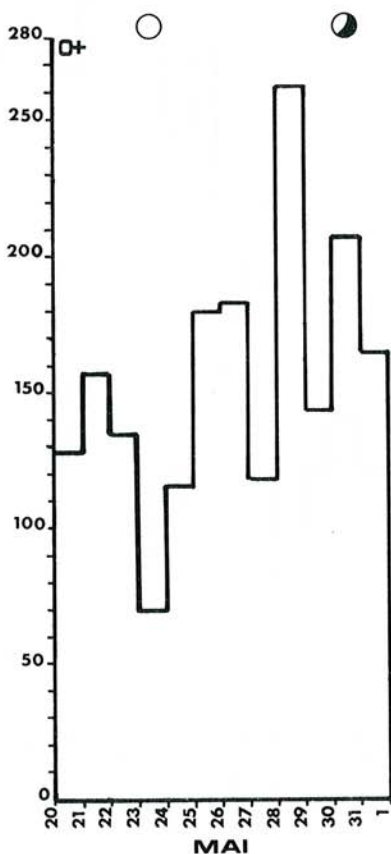


Fig. 1 : Fréquentation de la plage de Ya:lima:po-les Hattes du 20 mai au 1er juin. Dans la partie supérieure de l'histogramme sont représentées les phases de la lune.

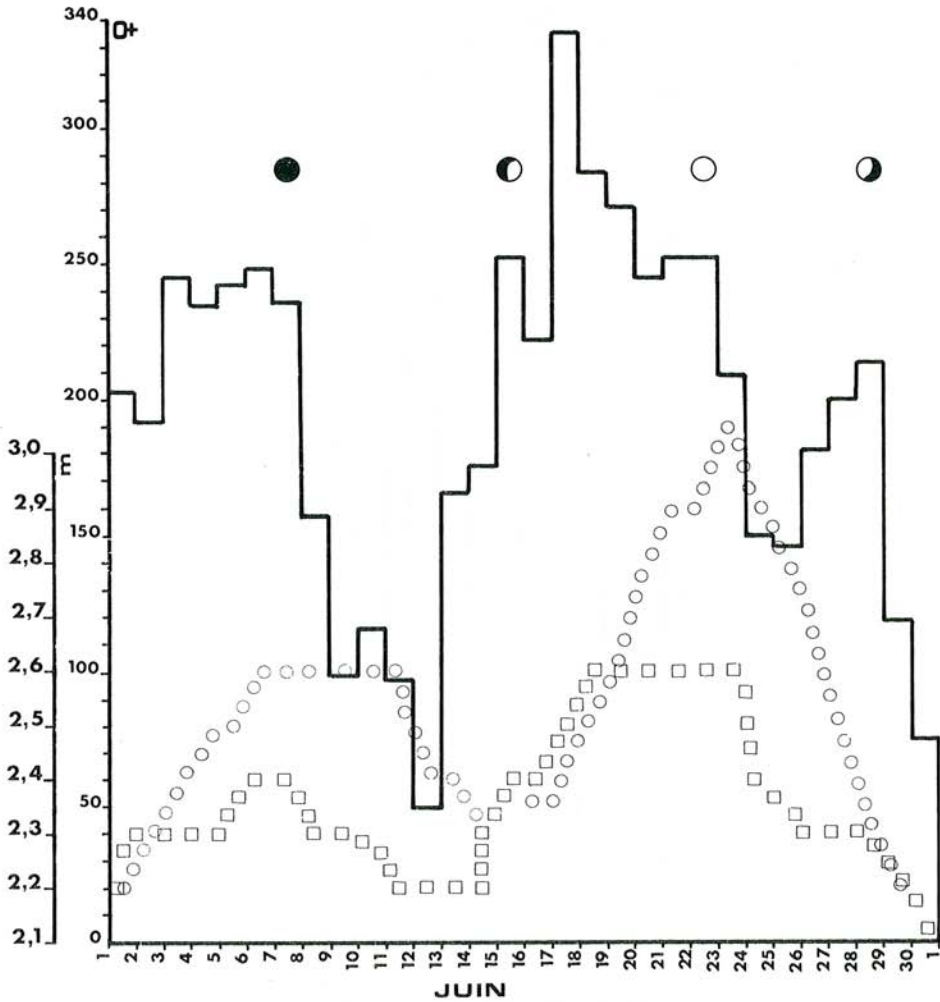


Fig. 2 : Fréquentation de la plage de Ya:lima:po-les Hattes en comparaison avec les hauteurs des marées (échelle en mètres à l'extrême gauche), pour le mois de juin.
 Petits cercles : pleines mers du matin ; carrés : soir.

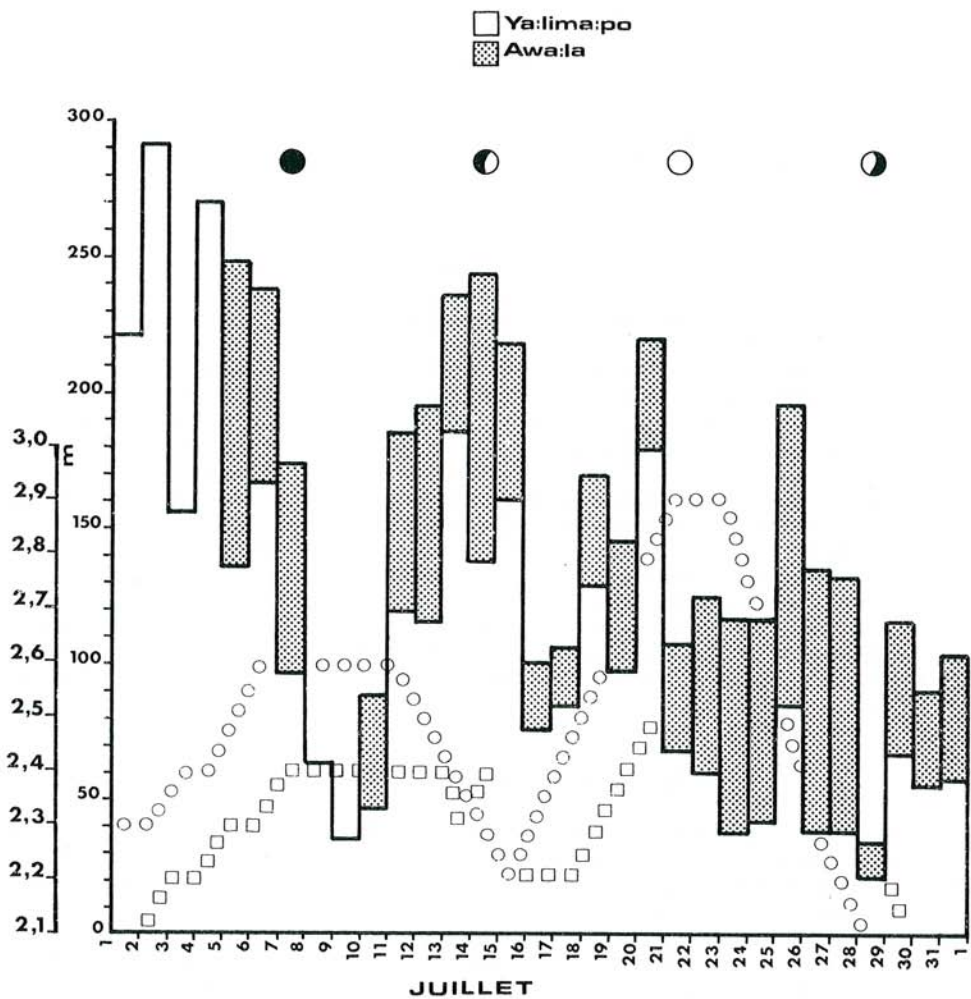


Fig. 3 : Fréquentation des plages de Ya:lima:po-les Hattes et Awa:la en juillet, comparativement aux hauteurs des marées et aux phases de la lune.

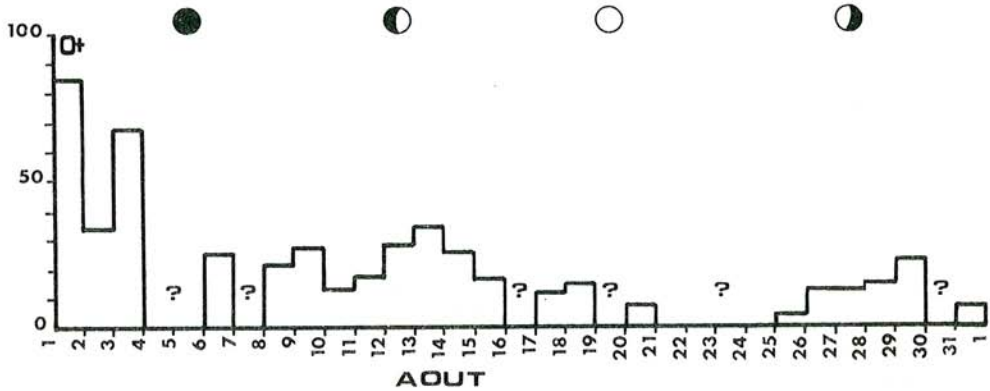


Fig. 4 : Fréquentation de la plage de Ya:lima:po-les Hattes en août. Noter la chute brutale des venues de femelles par rapport à juillet.

Nous avons cherché une correspondance entre l'importance des montées sur les plages guyanaises étudiées et le cycle lunaire, selon le modèle de Schulz (1975). L'interprétation s'avère difficile. Si une augmentation des montées est à noter quelques jours avant chaque nouvelle lune, celle observable en juin entre le premier quartier et la pleine lune ne se retrouve pas en juillet. Nous avons donc, pour ces 2 mois importants, cherché une relation entre le nombre des atterrissages et la hauteur des marées. Il semble que le nombre d'atterrissages soit plus élevé pendant la période d'augmentation du niveau des marées et qu'il chute brutalement lorsque les marées atteignent leur hauteur maximale (vives eaux). De plus, le maximum de pontes correspond à la saison la plus pluvieuse (mai-juin) et leur diminution à la venue de la saison sèche (juillet-septembre). Ceci confirme ce qu'avait écrit à ce sujet Schulz (1975). Enfin, selon nos observations personnelles, les Luths à terre apparaissent perturbés et plus peureux lors d'une forte luminosité nocturne en période de pleine lune sans nuage.

Le nombre de nids recensés sur la plages de Ya:lima:po-les Hattes pendant la saison 1986 est de 11 577. La moyenne d'oeufs fertiles par ponte étant de 84 (Fretey, 1980 b), on peut estimer que le nombre d'oeufs déposés est compris entre 950 000 et 1 000 000.

IV. IMPACT SUR LA SEX RATIO

L'étude de la sex ratio parmi des nouveau-nés de *D. coriacea* au cours de 4 années en Guyane, a montré que les pontes de la saison des pluies (relativement fraîche) donnent un important pourcentage de mâles, alors que celles des mois suivants en saison sèche donnent un fort pourcentage de femelles (Rimblot & al., sous presse). Il nous a paru intéressant de nous interroger sur l'impact que pouvait avoir l'irrégularité du nombre des pontes au cours de la saison sur la sex ratio des tortues nouveau-nées qui en résultent. Il nous manque malheureusement les premiers mois de nidification. Si nous prenons comme référence pour la période manquante les données de 1979 (non publiées), nous obtenons environ 3 000 nids.

Les relevés de température effectués dans plusieurs nids sur la plage de Ya:lima:po-les Hattes face à l'écloserie, indiquent une hétérogénéité de ce site ; il est noté un dépassement de la température critique (29°5 C pour la Luth) pour un

nid au soleil dès la fin mai et en juillet pour d'autres situés près de la végétation, avec un maximum début août (31 à 33°C). Si on considère que la période thermosensible débute entre le 20ème et le 30ème jour du début de l'incubation, et dure 10 à 15 jours (différenciation testiculaire) ou plus (différenciation ovarienne) (Rimblot & al., sous presse), on peut estimer que les oeufs subissant un dépassement de la température critique sont ceux des pontes déposées après le 12 juin. Avant cette date, le nombre d'oeufs fertiles est d'environ 581 000 ; après le 12 juin jusqu'en octobre, il est proche de 642 000, soit une sex ratio peut-être en faveur des femelles. Mais ces calculs théoriques ne tiennent pas compte de l'énorme destruction de nids par l'érosion et les tortues elles-mêmes (Fretey, 1986), ni du rôle de l'humidité et des réactions métaboliques à l'intérieur des oeufs dans la différenciation sexuelle.

Remerciements

Le recensement des pontes pendant la saison 1986 n'aurait pas été possible sans l'aide d'une trentaine de volontaires, d'habitants du village de Ya:lima:po et le financement accordé par Greenpeace-Allemagne (RFA). Que tous soient ici remerciés. Merci à Cl. Pieau pour ses précieux conseils.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRONGERSMA, L.D. (1981) — Marine Turtles of the Eastern Atlantic Ocean. pp.407-416 in : *Biology and Conservation of Sea Turtles* (K. Bjørndal, Ed.).
- FRETEY, J. (1980 a) — Délimitation des plages de nidification des Tortues marines en Guyane française. *C.R. Soc. Biogéogr.*, 496 : 173-191.
- FRETEY, J. (1980 b) — Les pontes de la Tortue luth *Dermochelys coriacea* en Guyane française. *Rev. Ecol. (Terre Vie)*, 34 : 649-654.
- FRETEY, J. (1986) — Le statut des tortues marines en Guyane française. *C.R. Coll. Sepanrit-Sepanguy*, 4 : 179-190.
- FRETEY, J., et GIRARDIN, N. — Nesting of Leatherback, *Dermochelys coriacea* (Vandelli, 1761) (Chelonii, Dermochelyidae) on Gabon's coast. *Rev. Zool. afric.* (sous-presses).
- FRETEY, J. et LESCURE, J. (1979) — Rapport sur l'étude de la protection des Tortues marines en Guyane française. Notes sur le projet de réserve naturelle de Basse Mana. Minist. Cult. Envir., MNHNP, mimeogr., 1-56, ill.
- MOHADIN, K., et REICHART, H.A. (1984) — National report for the country of Republic of Suriname. WATS I, 3-386/3-397.
- MROSOVSKY, N. (1983) — Ecology and Nest-site Selection of Leatherback Turtles. *Biol. Cons.*, 26 : 47-56.
- MROSOVSKY, N., DUTTON, P.H., et WHITMORE, C.P. (1984) — Sex ratio of two species of sea turtles nesting in Suriname. *Can. J. Zool.*, 62 : 2227-2239.
- PRITCHARD, P.C.H. (1973) — Report on leatherback turtle research and conservation project in French Guiana, 1973. WWF Grant 1973, mimeogr., 1-5.
- PRITCHARD, P.C.H. (1982) — Nesting of the leatherback turtle, *Dermochelys coriacea* in Pacific Mexico, with a new estimate of the world population status. *Copeia*, 741-747.

RIMBLOT-BALY, F., LESCURE, J., FRETEY, J., et PIEAU, C. — Sensibilité à la température de la différenciation sexuelle chez la Tortue luth, *Dermochelys coriacea* (Vandelli, 1761) ; application des données de l'incubation artificielle à l'étude de la sex-ratio dans la nature. *Ann. Sci. Nat., Zool. Paris*, 8 (sous presse).

SCHULZ, J.P. (1975) — Sea turtles nesting in Surinam. *Mededeling.*, 23 : 1-143.

Accepté le 24/09/1987

J. FRETEY et M. GIRONDOT
Greenpeace
13, rue du Maître Albert
75005 PARIS (FRANCE)

OBSERVATIONS HERPÉTOLOGIQUES EN TURQUIE. Ière Partie

par

Alexandre TEYNIÉ

Résumé — L'auteur présente une liste partiellement commentée des stations de divers squamates observés en Turquie en avril-mai 1987. Il est signalé, à cette occasion, la redécouverte d'un taxon peu connu et jusque là présumé disparu du genre *Vipera* (une espèce nouvelle pour la Turquie).

Mots-clés : Turquie, sauriens, serpents, répartition géographique, *Vipera wagneri*.

Summary — The author presents a partially commented list of localities where various squamates were observed in Turkey in april-may 1987. At this occasion, the rediscovery of a badly known and up to now presumed extinct taxon of the genus *Vipera* is reported (a new species for Turkey).

Key-words : Turkey, saurians, snakes, geographic range, *Vipera wagneri*.

La liste des stations et les observations rapportées ici résultent d'un voyage d'un mois (de fin avril à fin mai 1987) en Turquie d'Asie. Effectué principalement à la périphérie du pays, à l'exception de sa partie égéenne, l'itinéraire peut se schématiser ainsi : Istanbul, Antalya, Antakya, Hakkâri, Artvin, Erbaa, Istanbul (Fig.1).

Le présent volet concerne uniquement les lézards et les serpents. Un deuxième sera prochainement consacré aux amphibiens et aux tortues. Il y sera inclus un additif pour les espèces dont la diagnose pose encore quelques problèmes.

De nombreux spécimens ont été photographiés, ainsi que leurs biotopes et quelques uns placés en élevage ou conservés.

Les altitudes sont données à partir de 250 m, avec une précision de plus ou moins 25 m.

SAURIA

Blanus strauchi aporus WERNER, 1898

- PERGE (Antalya Est), Province Antalya. 29-IV-87.
- SILYON (Antalya Est), Prov. Antalya. 29-IV-87.
- ALANYA, Prov. Antalya, 29-IV-87.
- KORYKOS (Silifke Est), Prov. Mersin. 30-IV-87.
- ELVANLI (Erdemli N-E), Prov. Mersin. I-V-87.
- KADELLI (Tarsus Nord), Prov. Mersin. 2-V-87.
- CATALAN (Adana Nord), Prov. Adana. 3-V-87.
- ALTINOZU (Kale), Prov. Hatay. 4 & 5-V-87. 400 m.
- KIRIKHAN (Hassa Sud), Prov. Hatay. 5-V-87. 300 m.
- KILSAC (Osmaniye Est), Prov. Adana. 5-V-87. 900 m.
- CERMIK (Siverek Nord), Prov. Urfa. 6 & 7-V-87. 950 m.

- SIIRT, Prov. Siirt. 9 & 10-V-87. 750 m.
- ERUH, Prov. Siirt. 10-V-87. 800 et 1 000 m.
- ULUDERE Ouest, Prov. Hakkâri. 11-V.87. 800 m.

Les *Blanus* ont tous été trouvés sous des pierres. La mention d'ALANYA "relie" partiellement les populations occidentales et orientales de *Blanus strauchi* en Turquie (voir BASOGLU & BARAN, 1977).

Ablepharus kitaibeli kitaibeli BIBRON & BORY, 1833

- ALTINOZU, Prov. Hatay. 4-V-87. 300 m.
- BAYKAN Sud, Prov. Siirt. 9-V-87. 700 m.

Dans les deux stations, couvert végétal relativement dense.

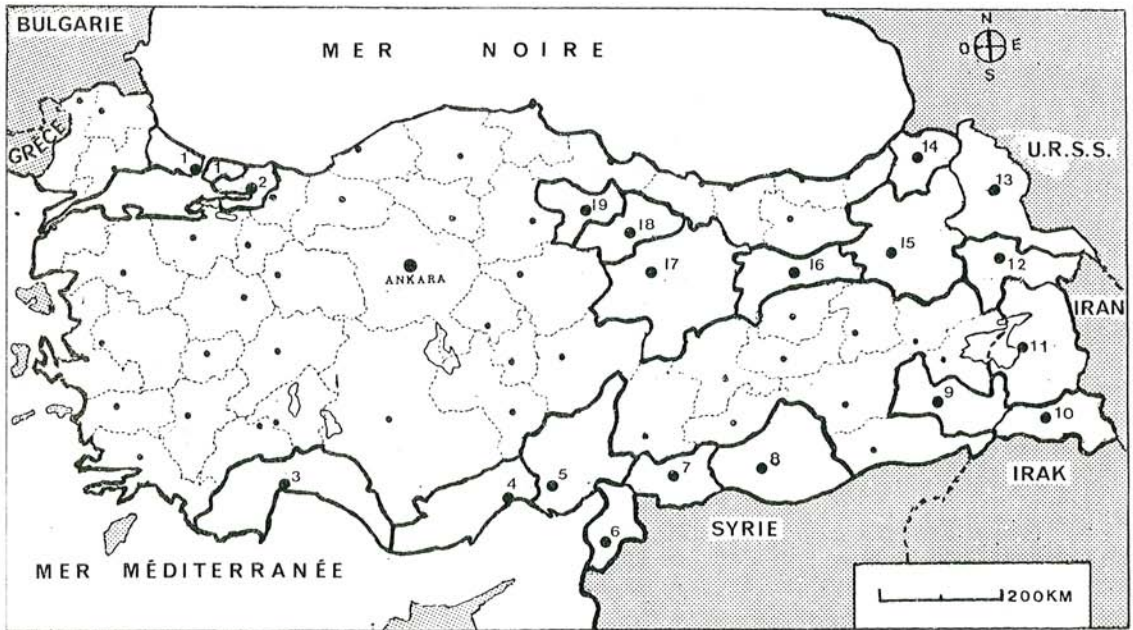


Fig. 1 : Cartes des provinces citées dans le texte.

- 1- Istanbul ; 2- Izmit ; 3- Antalya ; 4- Mersin ; 5- Adana ; 6- Hatay (= Antakya)
- 7- Gaziantep ; 8- Urfa ; 9- Siirt ; 10- Hakkâri ; 11- Van ; 12- Agri ; 13- Kars
- 14- Artvin ; 15- Erzurum ; 16- Erzincan ; 17- Sivas ; 18- Tokat ; 19- Amasya.

Mabuya vittata OLIVIER, 1804

- PERGE (Antalya Est), Prov. Antalya. 29-IV-87.
- SILYON (Antalya Est), Prov. Antalya. 29-IV-87.
- SILIFKE, Prov. Mersin. 30-IV-87.
- KORYKOS (Silifke Est), Prov. Mersin. 30-IV-87.
- ELVANLI (Erdemli N-E), Prov. Mersin. 1-V-87.
- KADELLI (Tarsus Nord), Prov. Mersin. 2-V-87.
- CATALAN (Adana Nord), Prov. Adana. 3-V-87.
- ALTINOZU, Prov. Hatay. 4-V-87. 300 m.
- GAZIANTEP Ouest, Prov. Gaziantep. 6-V-87. 900 m.
- KOZLUK (Silvan Est), Prov. Siirt. 8-V-87. 800 m.

Mabuya aurata ssp. LINNAEUS, 1758

- ELVANLI (Erdemli N-E), Prov. Mersin. 1-V-87.
- OLUKONU (Erdemli Nord), Prov. Mersin. 1-V-87. 500 m.
- KIRIKHAN (Hassa Sud), Prov. Hatay. 5-V-87. 300 m.
- CERMIK (Siverek Nord), Prov. Urfa. 7 & 8-V-87. 950 m.
- BAYKAN Sud, Prov. Siirt. 9 & 10-V-87. 700 m.
- ARARAT N-O (= Agri Dagi), Prov. Kars. 14-V-87. 1 600 m.

Chalcides ocellatus ocellatus FORSKAL, 1775

- DORTYOL, Prov. Hatay. 3-V-87.

Eumeces schneideri princeps EICHWALD, 1839

- CERMIK (Siverek Nord), Prov. Urfa. 7-V-87. 950 m.

Lacerta agilis brevicaudata PETERS, 1958

- CILDIR Sud, Prov. Kars. 16-V-87. 2 000 m.

Lacerta agilis grusinica PETERS, 1960

- HOPA, Prov. Artvin. 17 & 18-V-87. 500 m.

Lacerta viridis meridionalis CYREN, 1933

- ISTANBUL Est, Prov. Istanbul. 26-IV-87.
- SILE, Prov. Istanbul. 27-IV-87.

Lacerta media ssp. LANTZ & CYREN, 1920

- ALTINOZU (Kale), Prov. Hatay. 5-V-87. 350 m.
- CERMIK (Siverek Nord), Prov. Urfa. 7-V-87. 950 m.
- KOZLUK (Silvan Est), Prov. Siirt. 8-V-87. 800 m.

N'ayant pas, lors de ce voyage, les clés de détermination proposées par J.F. SCHMIDTLER (1986), pour ce groupe délicat, il n'a pas été possible de déterminer avec sûreté une partie des "lézards verts" rencontrés. Un problème analogue s'est d'ailleurs posé pour de nombreux "petits" lacertidés.

Lacerta derjugini NIKOLSKIJ, 1898

- HOPA, Prov. Artvin. 18-V-87. 500 m.

Lacerta princeps kurdistanica SUCHOV, 1936

- ERUH (Siirt S-E), Prov. Siirt. 10-V-87. 800 et 1 100 m.

Lacerta parva BOULENGER, 1887

- ARPACAY, Prov. Kars. 16-V-87. 1 900 m.
- CILDIR Sud, Prov. Kars. 16-V-87. 2 000 m.
- REFAHIYE Est, Prov. Erzincan. 20-V-87. 1 900 m.

Ophisops elegans ssp. MENETRIES, 1832

- GAZIANTEP Ouest, Prov. Gaziantep. 6-V-87. 900 m.
- CERMIK Sud, Prov. Urfa. 6, 7 & 8-V-87. 950 m.
- BAYKAN Sud, Prov. Siirt, 10-V-87. 700 m.
- ERUH Est, Prov. Siirt. 10-V-87. 1 100 m.
- ULUDERE Ouest, Prov. Hakkâri. 11-V-87. 800 m.
- BASKALE Sud, Prov. Van. 12-V-87. 1 650 m.
- TIMAR (Van Nord), Prov. Van. 12-V-87. 1 750 m.
- AMASYA, Prov. Amasya. 20 & 21-V-87. 500 m.

Agama stellio stellio LINNAEUS, 1758

- PERGE (Antalya Est), Prov. Antalya. 29-IV-87.
- KORYKOS (Silifke Est), Prov. Mersin. 30-IV-87.
- ELVANLI (Erdemli N-E), Prov. Mersin. 1-V-87.
- MESELIK (Tarsus Nord), Prov. Mersin. 2-V-87.
- CATALAN (Adana Nord), Prov. Adana. 3-V-87.
- BELEN (Iskendorum S-E), Prov. Hatay. 4-V-87. 600 m.
- ALTINOZU (Kale), Prov. Hatay. 4 & 5-V-87. 300 & 500 m.
- GAZIANTEP Ouest, Prov. Gaziantep. 6-V-87. 1 100 m.
- CERMIK Sud, Prov. Urfa. 7 & 8-V-87. 950 m.

Agama rudrata OLIVIER a été aperçu à diverses reprises ; mais non capturé, il n'est pas possible de le faire figurer, la confusion avec de jeunes *Agama stellio* étant toujours à craindre, malgré les milieux un peu différents occupés par les deux espèces.

Agama caucasica EICHWALD, 1831

- ARARAT S-O (= Agri Dagi), Prov. Agri. 13-V-87. 1 650 m.
- TUZLUCA Nord, Prov. Kars. 14-V-87. 1450 m.
- KAGIZMAN, Prov. Kars. 15-V-87. 1 500 m.

Deux *Agama* sp. ont été vus, mais non capturés et donc non déterminés, aux environs de Susehri (entre Koyulhisar et Susehri, Prov. Sivas, 20-V-87, 850 m), secteur d'où, à ma connaissance, le genre n'a pas été signalé.

Anguis fragilis ssp. LINNAEUS, 1758

- SILE, Prov. Istanbul. 27-IV-87.
- ACAOVA (Kandira Ouest), Prov. Izmit. 27-IV-87.

Un individu adulte dans l'estomac d'une *Malpolon monspessulanus* adulte écrasée sur une route.

- KANDIRA, Prov. Izmit. 27-IV-87.
- HOPA, Prov. Artvin. 18-V-87.

Un mâle ponctué de bleu (Hopa).

Ophisaurus apodus PALLAS, 1775

- ISTANBUL Est, Prov. Istanbul. 26-IV-87.
- SILE, Prov. Istanbul. 27-IV-87.
- PERGE (Antalya Est), Prov. Antalya. 29-IV-87.
- SILYON (Antalya Est), Prov. Antalya. 29-IV-87.
- CATALAN (Adana Nord), Prov. Adana. 3-V-87.
- BELEN (Iskendorum S-E), Prov. Hatay. 4-V-87. 600 m.
- ALTINOZU (Kale), Prov. Hatay. 4-V-87. 500 m.
- ARARAT N-O., (= Agri Dagi), Prov. Kars. 13-V-87. 1 650 m.
- TEKE (Sile Sud), Prov. Istanbul. 22-V-87.

SERPENTES

Typhlops vermicularis MERREN, 1820

- PERGE (Antalya Est), Province Antalya. 29-IV-87.
- ELVANLI (Erdemli N-E.), Prov. Antalya. 2-V-87.
- KADELLI (Tarsus Nord), Prov. Mersin. 2-V-87.
- CATALAN (Adana Nord), Prov. Adana. 3-V-87.
- KIRIKHAN (Hassa Sud), Prov. Hatay. 5-V-87. 300 m.
- GAZIANTEP Ouest, Prov. Gaziantep. 6-V-87. 1 100 m.
- CERMIK Sud, Prof. Urfa. 7-V-87. 950 m.
- KOZLUK (Silvan Est), Prov. Siirt. 8-V-87. 800 m.
- ERUH, Prov. Siirt. 10-V-87. 800 & 1 100 m.
- ULUDERE Est, Prov. Hakkâri. 11-V-87. 1 150 m.

Tous les *Typhlops* ont été trouvés sous des pierres, souvent en "compagnie" de fourmis d'espèces de petite taille.

Nota : Une espèce du genre *Leptotyphlops* existe aussi au sud de la Turquie.

Coluber najadum EICHWALD, 1831

- SILE, Prov. Istanbul. 27-IV-87.
- TEKE (Sile Sud), Prov. Istanbul. 27-IV-87.
- ACAOVA (Kandira Ouest), Prov. Izmit. 27-IV-87.
- ELVANLI (Erdemli N-E.), Prov. Mersin. 30-IV-87.
- CATALAN (Adana Nord), Prov. Adana. 3-V-87.
- KAGIZMAN, Prov. Kars. 15-V-87. 1 800 m.

Nota : La sous-espèce *C.n. dahli* est généralement, aujourd'hui, mise en synonymie avec *C. n. najadum*. L'espèce serait monotypique.

Coluber rubriceps rubriceps VENZMER, 1919

- CATALAN (Adana Nord), Prov. Adana. 3-V-87.

Un individu trouvé dans une pinède entrecoupée de parcelles cultivées (2 km nord de Catalan).

Coluber ravergieri nummifer REUSS, 1834

- ELVANLI (Erdemli Nord), Prov. Mersin. 1-V-87.

Coluber ravergieri ravergieri MENETRIES, 1832

- ARARAT S-O., (= Agri Dagi), Prov. Agri. 13-V-87. 1 600 m.
- KAGIZMAN, Prov. Kars. 15-V-87. 1 900 m.
- SAVSAT, Prov. Artvin. 16-V-87. 1 500 m.

Coluber (caspius) caspius GMELIN, 1789

- SILE, Prov. Istanbul. 27-IV-87.
- ACAOVA (Kandira Ouest), Prov. Izmit. 27-IV-87.
- TEKE (Sile Sud), Prov. Istanbul. 22-V-87.

Coluber (caspius) schmidtii NIKOLSKIJ, 1909

- CERMIK Sud, Prov. Urfa. 8-V-87. 950 m.
- BAYKAN Sud, Prov. Siirt. 9-V-87. 700 m.
- entre BORCKA et ARTVIN, Prov. Artvin. 16-V-87. 300 m.

Coluber (caspius) ssp. G.

- SUSEHRI, Prov. Sivas. 20-V-87. 1 300 m.

Coluber jugularis jugularis LINNAEUS, 1758

- SILIFKE Ouest, Prov. Mersin. 30-IV-87.

- ELVANLI (Erdemli N-E.), Prov. Mersin. 2-V-87.
- KIRIKHAN (Hassa Sud), Prov. Hatay. 5-V-87. 300 m.
- GAZIANTEP Ouest, Prov. Gaziantep. 6-V-87. 1 100 m.

Coronella austriaca austriaca LAURENTI, 1768

- KEMALPASA (Hopa Est), Prov. Artvin. 19-V-87. 400 m.

Elaphe longissima longissima LAURENTI, 1768

- HOPA, Prov. Artvin. 18-V-87. 500 m.

Elaphe (hohenackeri) hohenackeri STRAUCH, 1873

- ARARAT N-O., (= Agri Dagi), Prov. Kars. 13-V-87. 1 800 m.

D'après NILSON & ANDREN (1984 a), *Elaphe hohenackeri* serait monotypique (invalidation du taxon *taurica*). Toutefois, l'échantillonnage proposé ne permet pas d'avoir une certitude à ce sujet.

Elaphe quatuorlineata sauromates PALLAS, 1814

- ARARAT N-O., (= Agri Dagi), Prov. Kars. 13 & 14-V-87. 1 700 & 1 800 m.

Malpolon monspessulanus insignitus GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1827

- ACAOVA (Kandira Ouest), Prov. Izmit. 27-IV-87.

Un spécimen adulte écrasé sur une route avec un *Anguis fragilis* dans l'estomac.

- OLUKONU (Erdemli Nord), Prov. Mersin. 1-V-87. 500 m.
- CERMIK Sud, Prov. Urfa. 6 & 7-V-87. 950 m.
- BAYKAN Nord, Prov. Siirt. 9-V-87. 750 m.

Eirenis eiselti SCHMIDTLER & SCHMIDTLER, 1978

- ALTINOZU, Prov. Hatay. 4-V-87. 350 m.

Eirenis modestus MARTIN, 1838

- ALANYA, Prov. Antalya. 29-IV-87.
- SILIFKE Ouest, Prov. Mersin. 30-IV-87.
- KADELLI (Tarsus Nord), Prov. Mersin. 2-V-87.
- ALTINOZU, Prov. Hatay, 4 & 5-V-87. 300 & 400 m.
- KIRIKHAN (Hassa Sud), Prov. Hatay. 5-V-87. 300 m.
- BAYKAN Sud, Prov. Siirt. 9-V-87. 700 m.
- ERUH N-O., Prov. Siirt. 10-V-87. 800 m.
- RESADIYE Est, Prov. Tokat. 20-V-87. 750 m.

Eirenis decemlineatus DUMERIL & BIBRON, 1854

- BAYKAN Sud (32 km N-O. Siirt), Prov. Siirt, 9 & 10-V-87. 700 m.

Tous les *Eirenis* ont été trouvés sous des pierres.

Nota : Quatre autres espèces du genre *Eirenis* existent aussi en Turquie (BASOGLU & BARAN, 1980).

Pseudocyclophis persicus ANDERSON, 1872

- ERUH (10 km N-O. Eruh), Prov. Siirt. 10-V-87. 800 m.

Un individu rencontré sous une pierre dans un biotope abritant une population relativement dense de *E. modestus*.

Le genre *Pseudocyclophis* a été judicieusement restauré par DOTSENKO (1985).

Natrix natrix persa PALLAS, 1814

- ARARAT N-O., (= Agri Dagi), Prov. Kars. 13-V-87. 1 800 m.

- KAGIZMAN, Prov. Kars. 15-V-87. 1 900 m.
- ARPACAY, Prov. Kars. 15-V-87. 2 000 m.
- CILDIR, Prov. Kars. 16-V-87. 2 100 m.

Natrix natrix natrix LINNAEUS, 1758

- KEMALPASA (Hopa N-E.), Prov. Artvin. 19-V-87. 400 m.

Natrix natrix ssp.

- SILE, Prov. Istanbul. 27-IV-87.

La description des spécimens de Sile et surtout de Hopa correspondrait à celle de *N.n. natrix*. Pour certains auteurs, la distinction entre *N.n. persa* et *N.n. natrix* n'est plus valable (THORPE, 1975 ; BASOGLU & BARAN, 1980).

Natrix tessellata tessellata LAURENTI, 1768

- Lac d'ORMELI (Istanbul Est), Prov. Istanbul. 26-IV-87.
- SILE, Prov. Istanbul. 27-IV-87.
- CERMIK Sud, Prov. Urfa. 7-V-87. 950 m.
- BAYKAN Nord, Prov. Siirt. 9-V-87. 750 m.
- ARARAT S-O., (= Agri Dagi), Prov. Agri. 13-V-87. 1 600 m.
- KAGIZMAN, Prov. Kars. 15-V-87. 1 850 m.
- ERZURUM Nord, Prov. Erzurum. 19-V-87. 1 950 m.

Vipera ursinii eriwanensis REUSS, 1933 (= *Vipera ursinii ebneri* KNOEPFFLER & SOCHUREK, 1955, d'après SAINT-GIRONS, 1978)

- KAGIZMAN Nord, Prov. Kars. 15-V-87. 2 000 m.
Une mue en mauvais état.
- ARPACAY Nord, Prov. Kars. 15 & 16-V-87. 1 950 et 2 050 m.
Nombreux individus, presque tous (10 sur 11) en couples.

Vipera ammodytes ssp. L.

- TEKE (Sile Sud), Prov. Istanbul. 27-IV-87.

Un individu juvénile (femelle). Sous-espèce non déterminée actuellement. Placé en élevage.

D'après les bases géographiques connues pour l'espèce, il devrait s'agir de *V.a. montandoni* ou *V.a. meridionalis*. Curieusement, l'exemplaire concerné présente en tous points le "pattern" très particulier de *V.a. transcaucasiana*. Affaire à suivre à la première mue (comptage de l'écaillure).

Vipera lebetina lebetina LINNAEUS, 1758

- ALTINOZU (Kale), Prov. Hatay. 5-V-87. 400 m.

Nota : *V.l. lebetina* a été signalée de Korykos par ROCHELET (comm. pers.), ce qui est, à ma connaissance, la mention continentale la plus occidentale actuellement connue ⁽¹⁾.

Vipera lebetina obtusa DWIGUBSKY, 1832

- CERMIK Sud, Prov. Urfa. 6, 7 & 8-V-87. 950 m.
- BAYKAN Sud, Prov. Siirt. 9-V-87. 700 m.

Vipera raddei raddei BOETTGER, 1890

- ARARAT N-O., (= Agri Dagi), Prov. Kars. 13 & 14-V-87. 1 850 m.

(1) Dans l'intervalle de la rédaction à la publication, *Vipera.l.lebetina*, a été signalée par W. BÖHME, à 18 km Ouest d'ANAMUR, ce qui étend encore bien davantage sa répartition en direction de l'Ouest (BÖHME W., (1987). *Salamandra* ; 23 : 173-175)

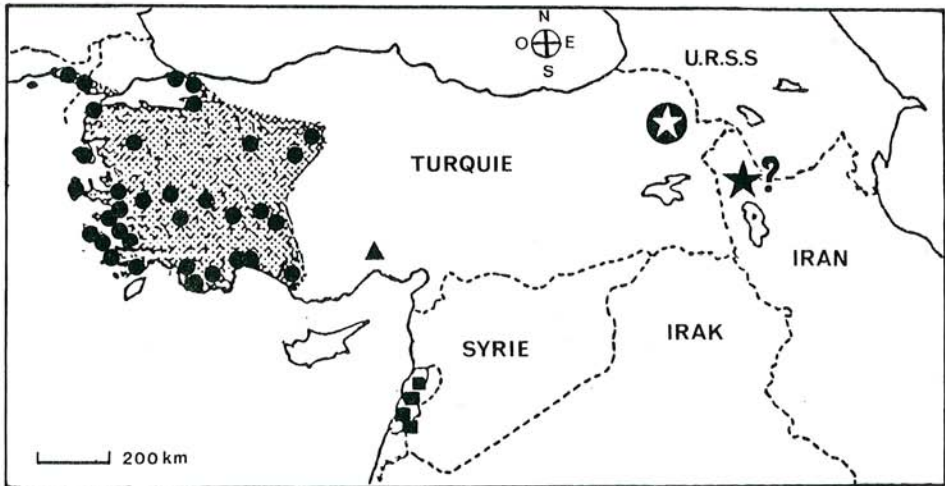
Vipera wagneri NILSON & ANDREN, 1984

— Turquie N-E., V-87. 1 900 m.

141 ans après son unique signalement, *V. wagneri* est retrouvée dans la vallée d'un affluent de la rivière Aras. Sept spécimens vus ou observés dont 4 placés en élevage (poster présenté au Colloque annuel de la S.H.F., juillet 1987).

En 1846, fut capturée par Moritz WAGNER, en "Arménie-Perse", "Urmia" (Iran N-O.), une vipère bientôt répertoriée sous le trinome *Pipera aspis ocellata* BERTHOLD (1850). Il s'agissait d'une jeune femelle (291 mm), conservée actuellement au Muséum Alexander Koenig, R.F.A. (NILSON & ANDREN, 1984 b). Sur la base de cet unique spécimen, ces auteurs décrivent *Vipera wagneri* du groupe d'espèces "xanthina" (différant du groupe d'espèces "raddei"). Ce taxon n'ayant jamais été retrouvé, ils concluaient naturellement à la possible disparition de *V. wagneri* (ainsi d'ailleurs que celle de *V. bulgardaghica*, tout de même un peu mieux connue par trois spécimens et une localisation précise) (NILSON & ANDREN, 1984 b et 1986).

Du fait de sa position excentrée par rapport à la répartition générale du groupe "xanthina" (4 espèces), *V. wagneri* revêt une importance biogéographique particulière (Fig.2).



■ V. XANTHINA ■ V. BORNMUELLERI ▲ V. BULGARDAGHICA

★ HOLOTYPE V. WAGNERI (1846) ★ V. WAGNERI (1987)

Fig.2: Répartition des espèces du genre *Vipera* du groupe "xanthina".

Pour des raisons de protection évidentes, la localisation exacte de la redécouverte ne sera pas, pour l'instant, précisée davantage, compte tenu des faits suivants : 1) une seule station certaine connue aujourd'hui ; 2) relative facilité d'accès à cette station ; 3) législation turque inexistante en la matière.

Que l'on me pardonne cette auto-censure, hélas justifiée. Il suffit d'arpenter les localités connues en Turquie de *V. kaznakovi* pour s'en convaincre...

Une étude (publiée prochainement), essentiellement morphométrique, avec la description originale des mâles de l'espèce, est actuellement en cours. Il y sera intégré divers paramètres éco-éthologiques, biogéographiques, etc.

Un individu (♂), mort accidentellement, sera déposé ultérieurement au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

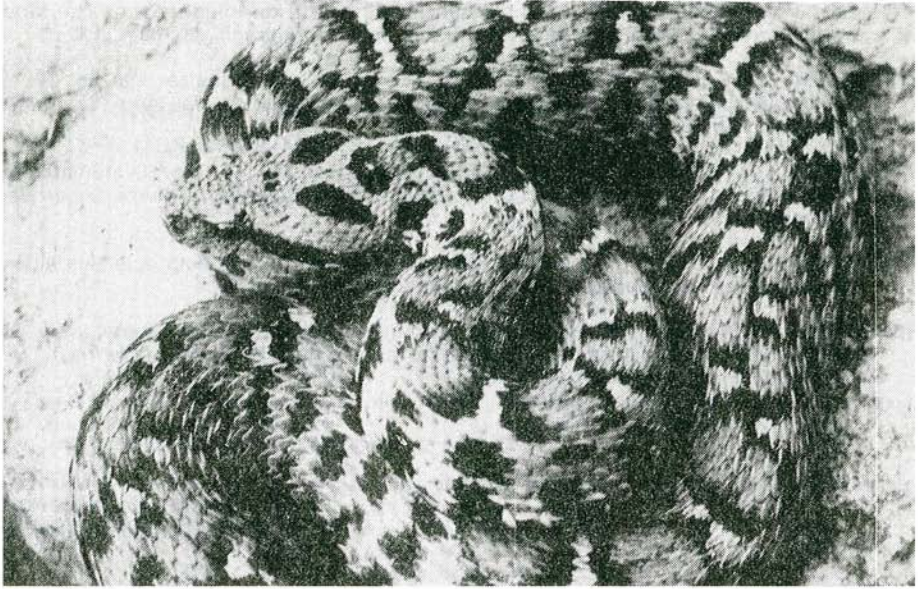


Fig.3 : *Vipera wagneri* mâle. Turquie du Nord-Est.

Remerciements :

Parmi les personnes ayant contribué à la réalisation de ce "marathon herpétologique", je tiens à remercier particulièrement Monsieur J.-P. CRENES, pour son aide matérielle, Monsieur G. PASCAL, Directeur de Recherches INRA, pour les facilités accordées, Monsieur D. DAMINET, pour sa contribution sur le terrain, ainsi que Madame N. MEUSY-DESSOLLE, pour la frappe du manuscrit et Monsieur P. DAVID, pour une partie de la recherche bibliographique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BASOGLU, M. & BARAN, I. (1977) — The reptiles of Turkey. Part I. The turtles and Lizards (Taxonomy and Distribution, Key for Identification). *Ege Univ. Fen. Fak. Kitapl. Ser. Bornova* 76, Izmir : 191-233.
- BASOGLU, M. & BARAN, I. (1980) — The Reptiles of Turkey. Part II. The snakes (Taxonomy and Distribution, Key for Identification). *Ege Univ. Fen. Fak. Kitapl. Ser. Bornova* 81, Izmir : 173-190.
- DOTSENKO, I.B. (1985) — A revision of the genus *Eirenis* (Reptilia, Colubridae). Communication 1. Resurrection of the genus *Pseudocyclophis*. *Vestnik Zool.*, 41-44 (in russian).
- NILSON, G. & ANDREN, C. (1984 a) — A taxonomic account of the Iranian ratsnakes of the *Elaphe longissima* species-group. *Amphibia-Reptilia*, 5 : 157-171.
- NILSON, G. & ANDREN, C. (1984 b) — Systematics of the *Vipera xanthina* complex (Reptilia : Viperidae). II An overlooked viper within the *xanthina* species-group in Iran. *Bonn. zool. Beitr.* 35 : 175-184.

- NILSON, G. & ANDREN, C. (1986) — The mountain vipers of the middle east - The *Vipera xanthina* complex (Reptilia, Viperidae). *Bonn. Zool. Monograph.*, 20. 90 p.
- SCHMIDTLER, J.J. & SCHMIDTLER J.F. (1978) — Eine neue Zwergnatter aus der Türkei ; mit einer Übersicht über die Gattung *Eirenis* (Colubridae, Reptilia). *Ann. Naturhistor. Mus. Wien*, 81 : 383-400.
- SCHMIDTLER, J.F. (1986) — Orientalische Smaragdeidechsen : 2. Über Systematik und Synökologie von *Lacerta trilineata*, *L. media* und *L. pamphylica* (Sauria, Lacertidae). *Salamandra*, 22 : 126-146.
- SAINT-GIRONS, H. (1978) — Morphologie externe comparée et systématique des vipères d'Europe (Reptilia, Viperidae). *Revue suisse Zool.*, 85 : 565-595.
- THORPE, R.S. (1975) — Quantitative handling of characters useful in snake systematics with particular reference to intraspecific variation in the Ringed Snake *Natrix natrix* (L.) *Biol. Journ. Linnean Soc. London*, 7 : 27-43.

Accepté le 24/09/1987

A. TEYNIÉ
63, route de la Garenne
92140 CLAMART (FRANCE)

Collection herpétologique de Raymond Rollinat : liste des espèces du Muséum G. Foucher à Bourges (première partie)

par

Michel THIREAU

Résumé — Une première liste des espèces de Reptiles et Amphibiens de la collection Raymond Rollinat du Muséum de Bourges est dressée.

Mots-clés : Reptiles, Amphibiens, muséologie.

Abstract — This article draw up a list for species of Reptiles and Amphibians deposited at Bourges's Museum.

Key-words : Reptilia, Amphibia, museology.

I. INTRODUCTION

C'est grâce à un financement de la D.B.M.I.S.T. ⁽¹⁾ mis à la disposition de l'Inspection générale des Musées d'Histoire naturelle de Province que ce travail a pu être réalisé à Bourges même ⁽²⁾. Sa poursuite au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris m'a conduit à une présentation des résultats en deux temps. En effet, la détermination de certains spécimens, parfois dépourvus de toute annotation, exigera le concours de collègues herpétologistes.

Cette liste donne suite à un article, sur la collection Rollinat présente au Muséum de Paris, paru dans ce périodique (Jullien et Thireau, 1981).

Il nous a semblé relever de la décision du Conservateur du Musée G. Foucher de fournir un numéro de collection définitif à chaque spécimen et de l'assortir de caractéristiques de base.

Nous avons dressé une première liste des espèces de Reptiles et d'Amphibiens dont les noms ont été soit confirmés, soit réactualisés, soit attribués. Cette liste comporte 3 espèces de Chéloniens ; 19 espèces d'Ophidiens ; 11 espèces de Sauriens ; 18 espèces d'Anoures et 10 espèces d'Urodèles, classées par ordre alphabétique du nom de Genre dans chacun des Ordres.

II. REPTILES

A. Chéloniens

- *Emys orbicularis* (L., 1758) (Emydinae).
- *Testudo graeca graeca* L., 1758 (Testudinidae).
- *Testudo hermanni robertmertensi* Wermuth ⁽³⁾, 1952.

(1) Direction des Bibliothèques et de l'Information Scientifique et Technique.

(2) Nous remercions Mme M. Lemaire, Conservateur, pour son efficace contribution.

(3) D'après Bour (1987) : *Testudo hermanni robertmertensi* est synonyme de *T.h. hermanni* G. Melin, 1889.

B. Ophidiens

- *Atractus badius* (Boié, 1827) (Colubridae).
- *Bitis gabonica* (D.B.D., 1854) (Viperinae).
- *Bitis nasicornis* (Shaw, 1802) (Viperinae).
- *Bothrops lanceolatus* (Lacépède, 1789) (Crotalinae).
- *Cerastes cerastes* (L., 1758) (Viperinae).
- *Chironius fuscus* (L., 1758) (Colubridae).
- *Coluber viridiflavus* Lacépède, 1789 (Colubridae).
- *Corallus caninus* (L., 1758) (Boidae).
- *Coronella austriaca* Laurenti, 1768 (Colubridae).
- *Dipsas catesbyi* (Sentzen, 1796) (Colubridae).
- *Elaphe longissima* (Laurenti, 1768) (Colubridae).
- *Hydrops martii* (Wagler, 1824) (Colubridae).
- *Leptodeira annulata* (L., 1758) (Colubridae).
- *Leptophis ahaetulla nigromarginatus* (Günther, 1866) (Colubridae).
- *Natrix maura* (L., 1758) (Colubridae).
- *Natrix natrix* (L., 1758) (Colubridae).
- *Thamnodynastes pallidus* (L., 1758) (Colubridae).
- *Vipera aspis* (L., 1758) (Viperinae).
- *Vipera berus* (L., 1758) (Viperinae).

C. Sauriens

- *Anguis fragilis* L., 1758 (Anguidae).
- *Blanus cinereus* (Vandelli, 1797) (Amphisbaenidae).
- *Chalcides chalcides* (L., 1758) (Scincidae).
- *Chamaeleo chamaeleon* (L., 1758) (Chamaeleonidae).
- *Lacerta agilis* L., 1758 (Lacertidae).
- *Lacerta lepida* Daudin, 1802 (Lacertidae).
- *Lacerta viridis* (Laurenti, 1768) (Lacertidae).
- *Lacerta vivipara* Jacquin, 1787 (Lacertidae).
- *Podarcis muralis* (Laurenti, 1768) (Lacertidae).
- *Tarentola mauritanica* (L., 1758) (Gekkonidae).
- *Varanus salvator* (Laurenti, 1768) (Varanidae).

III. AMPHIBIENS

A. Anoures

- *Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768) (Discoglossidae).
- *Bombina bombina* (L., 1761) (Discoglossidae).
- *Bombina variegata* (L., 1758) (Discoglossidae).
- *Bufo bufo* (L., 1758) (Bufonidae).
- *Bufo calamita* Laurenti, 1768 (Bufonidae).
- *Bufo mauritanicus* Schlegel, 1841 (Bufonidae) ⁽¹⁾.
- *Bufo* gr. "*typhonius*" (L., 1758) (Bufonidae).
- *Bufo viridis* Laurenti, 1768 (Bufonidae).
- *Discoglossus pictus* Otth, 1837 (Discoglossidae).
- *Hyla meridionalis* Boettger, 1874 (Hylidae).
- *Pelobates cultripes* (Cuvier, 1829) (Pelobatidae).
- *Pelobates fuscus* (Laurenti, 1768) (Pelobatidae).
- *Pelodytes punctatus* (Daudin, 1802) (Pelobatidae).
- *Rana arvalis* Nilsson, 1842 (Ranidae).

(1) Identification en collaboration avec J. Lescure.

- *Rana dalmatina* Bonaparte, 1840 (Ranidae).
- *Rana* gr. "*esculenta*" L., 1758 (Ranidae).
- *Rana latastei* Blgr., 1879 (Ranidae).
- *Rana temporaria* L., 1758 (Ranidae).

B. Urodèles

- *Euproctus platycephalus* (Gravenhorst, 1829) (Salamandridae).
- *Hydromantoides (Speleomantes) italicus* (Dunn, 1923) ⁽¹⁾ (Plethodontidae).
- *Pleurodeles waltl* Michahelles, 1830 (Salamandridae).
- *Salamandra atra* Laurenti, 1768 (Salamandridae).
- *Salamandra salamandra terrestris* Lacépède, 1788 (Salamandridae).
- *Salamandrina terdigitata* (Lacépède, 1788) (Salamandridae).
- *Triturus alpestris* (Laurenti, 1768) (Salamandridae).
- *Triturus cristatus* (Laurenti, 1768) (Salamandridae).
- *Triturus cristatus carnifex* (Laurenti, 1768) (Salamandridae).
- *Triturus vulgaris* (L., 1758) (Salamandridae).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOUR, R. (1987) — L'identité des Tortues terrestres européennes : spécimens-types et localités-types. *Revue fr. Aquariol.*, 13 (4), 1986 (1987) : 111-122.
- DUBOIS, A. (1984) — Miscellanea nomenclatorica batrachologica (IV). *Alytes* 3 (3) : 103-110.
- FROST, D.R. (1985) — Amphibian Species of the World, a taxonomic and geographical reference, Lawrence, Kansas. V p. + 732 p.
- JULLIEN, F. et THIREAU, M. (1981) — Collection herpétologique de R. Rollinat : liste des exemplaires du Muséum. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 20 : 39-42.

Accepté le 24/09/1987

Michel THIREAU
Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens) du Muséum
57 rue Cuvier
75005 PARIS

(1) Combinaison nouvelle proposée par Dubois (1984), non retenue dans Frost (1985).

BIBLIOGRAPHIE

Résumé de Thèse

Thierry GAGLIANO (1987) — La tortue de “Floride”, *Chrysemys scripta elegans* : morphologie, biologie, pathologie. Reproduction en captivité. Salmonelloses transmissibles à l’homme. Thèse pour le diplôme d’état de Docteur en Pharmacie. Université de TOULOUSE. 184 p. 40 photos. 40 figures. 15 tableaux.

Après un rappel sur la place de *Chrysemys scripta elegans* dans la classification des Reptiles, l’auteur envisage la répartition géographique de cette sous-espèce.

Le chapitre suivant envisage la morphologie des jeunes et des adultes. Ensuite c’est l’anatomie et la physiologie de cette tortue qui sont étudiées : carapace, endosquelette, muscles, appareil digestif, appareil respiratoire, appareil circulatoire, appareil génito-urinaire, système nerveux, principaux organes des sens et moyens de régulation thermique sont successivement abordés.

La biologie de cette tortue est alors envisagée tant dans la nature qu’en captivité. L’auteur décrit le biotope habituel de cet animal puis les différents aquaterrariums utilisés et leurs équipements (éclairage, filtration, etc...). Le paragraphe suivant énumère les principaux aliments dont se nourrit cette tortue à l’état sauvage et en captivité. Après une description bibliographique de la reproduction de cet animal à l’état sauvage, l’auteur rend compte de son expérience personnelle, et décrit, photos à l’appui, la parade nuptiale, la ponte, les conditions d’incubation des oeufs, le développement embryonnaire, l’éclosion et l’élevage des tortues nouveau-nées.

Ensuite, l’auteur effectue une étude synthétique et analytique de la pathologie de cette tortue ainsi que des principaux traitements et médicaments utilisables.

L’avant-dernier chapitre aborde le problème des Salmonelloses transmissibles à l’homme. La première partie de ce chapitre est un résumé des principales publications américaines dans ce domaine, la dernière rend compte d’une étude bactériologique réalisée par l’auteur à partir de différents prélèvements (eau et écouvillonnages au niveau du cloaque) réalisés chez ses tortues et chez des revendeurs de tortues.

Le dernier chapitre de cette thèse essaye de faire le point sur les élevages, souvent controversés, de cette tortue aux Etats-Unis.

Résumé communiqué par l’auteur

Thierry GAGLIANO
44 Chemin du Loup
31100 TOULOUSE

Analyse d'Ouvrage

Michel THIREAU (1986) — Catalogue des types d'Urodèles du Muséum National d'Histoire Naturelle — Revue critique. Edité par le Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens) du Muséum National d'Histoire Naturelle. Paris, 97 p.

Ce petit ouvrage, préfacé par Jean Dorst et dont l'avant-propos est de Max Goyffon, est un catalogue des collections d'Amphibiens Urodèles du Muséum National d'Histoire Naturelle (jusqu'à septembre 1981).

Pour 54 espèces, la distinction, entre les types reconnus sans ambiguïté, les types sous-justice nécessitant une étude plus approfondie et des non-types proposés par erreur, y est clairement exposée.

On y apprend, entre-autres, que la collection d'Amphibiens Urodèles du M.N.H.N. commence avec l'holotype de *Salamandra ter-digitata* décrit par Lacépède en 1788, avant qu'il devienne le premier titulaire de la chaire d'Histoire Naturelle des Reptiles et Poissons. On retiendra aussi que la période la plus féconde de la taxonomie des Urodèles se situe entre 1835 et 1883 avec publication de 40 binômes sur 47.

Pour chaque espèce, l'auteur termine par des commentaires critiques très instructifs.

Une liste sur la place des binômes étudiés dans la classification des Urodèles, un résumé des caractéristiques des binômes étudiés, une liste alphabétique des noms latins d'Urodèles cités, une liste alphabétique des collecteurs et donateurs et une bibliographie sommaire terminent l'ouvrage.

En résumé, ce catalogue, de présentation un peu austère, sera un instrument indispensable à tous ceux professionnels ou amateurs éclairés qui s'intéressent à la taxonomie des Urodèles.

Jacques DURAND

Bulletin de la Société Herpétologique de France

3ème Trimestre

n° 43

NOTES — VIE DE LA SOCIÉTÉ — INFORMATIONS

NOTES

- A propos de la Tortue d'Hermann : des difficultés de sauvegarde d'une espèce...
Bernard DEVAUX.....26

RAPPORTS DES COMMISSIONS

- Rapport d'activité de la commission d'ethnoherpétologie et d'Histoire sur l'herpétologie (1985-1986)
L. BODSON.....31
- Rapport d'activité de la commission de protection
M. DUMONT.....32
- Rapport d'activité de la commission de répartition
J. CASTANET et R. GUYETANT.....33
- Rapport d'activité de la commission de terrariophilie
A. DIEU, G. MATZ et P. DAVID.....34
- Rapport d'activité du club junior
F. RIMBLOT-BALY.....36
- Rapport d'activité du groupe audiovisuel
J. COATMEUR.....37

RAPPORT MORAL DE LA SHF POUR 1986

- C.P. GUILLAUME.....38

RAPPORT FINANCIER DE LA SHF POUR 1986

- J.P. BELLOY.....40

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LYON (4 juillet 1987)

- J.M. FRANCAZ.....43

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES.....47

APPEL URGENT.....47

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Palmarès de l'exposition-concours photos SHF (Lyon 2-4 juillet 1987).....48

ANNONCES

- Stages d'Initiation à l'herpétologie.....49
- Souscription : sauvegarde de la tortue d'Hermann.....49
- Enseignement sur les animaux venimeux.....50
- Réunion mensuelle de la BHS.....50
- Le guide sonore des crapauds et grenouilles de France.....51
- Carnet de naissance.....52
- Prochain colloque d'Herpétologie : MARSEILLE (6-9 Juillet 1988).....53

NOTE

A propos de la Tortue d'Hermann: des difficultés de sauvegarde d'une espèce

par

Bernard DEVAUX

L'étude d'une espèce mène assez souvent à la constatation que cette espèce est en voie de raréfaction rapide, ou de disparition imminente. De la recherche théorique, il faut donc passer à la recherche appliquée. Car à quoi servirait de bien connaître une espèce, si ce n'est pour tenter d'assurer sa survie ?!

Le scientifique, l'homme de terrain, est ainsi amené à concevoir des structures capables de mettre en oeuvre un "Programme de sauvegarde" sur les lieux mêmes où vit l'animal concerné.

C'est ce qui est arrivé pour la tortue d'Hermann (*Testudo hermanni hermanni*). Cet animal sympathique est remarquable par bien des points. On le qualifie souvent de "fossile vivant". Cette définition pourrait s'appliquer à beaucoup d'animaux, mais on considère que *Testudo hermanni hermanni* est le plus vieil animal vivant en France (35 millions d'années) ⁽¹⁾ et que c'est également le reptile le plus menacé de disparition. C'est aussi l'animal dont la longévité est la plus grande, et c'est enfin le dernier représentant des tortues terrestres sur notre territoire.

Peu étudié jusqu'aux années 80, car limité à une partie de la bande côtière méditerranéenne, cet animal est sorti de l'ombre en 1981, à la suite de la thèse remarquable de Marc CHEYLAN. Ce travail précis et approfondi a mis en lumière, pour la première fois, les causes de raréfaction de cette espèce. Quelques tentatives de réimplantation sur l'île de Porquerolles n'ont pas été couronnées de succès.

Il est d'ailleurs intéressant de souligner, dans ce mécanisme de protection d'une espèce, combien sont nécessaires différents facteurs complémentaires. L'étude et la bonne volonté ne suffisent pas. Il faut également un programme, des "outils" et des moyens. L'étude de Marc CHEYLAN aurait pu ne déboucher sur aucune méthodologie particulière. Mais elle fut heureusement reprise par des chercheurs de l'Université de Kent (Ian SWINGLAND et David STUBBS). Ce dernier vint passer 3 ans sur le terrain, dans un "village-prototype" choisi pour la densité importante de chéloniens sur son espace communal. Il y mena une étude exhaustive et statistique du plus grand intérêt. Un marquage systématique (plus de 800 individus), un recensement des zones de ponte, une observation journalière des animaux, permirent à David STUBBS d'élaborer un texte de synthèse où germaient déjà la structure qui allait naître.

Restait ensuite à inventer l'outil, et à trouver les moyens. C'est ainsi qu'a été fondée en 1985 la SOPTOM. David STUBBS en fut l'écologiste, Jean-Pierre POUVREAU l'herpétologue, l'auteur du présent article le réalisateur et le gestionnaire. Etant le seul à habiter en permanence sur le site, il fut nommé secrétaire de l'association, et praticien journalier, puisqu'après la théorie, il devenait nécessaire de passer à la pratique.

(1) N.D.L.R. : Cet âge fera l'objet d'un commentaire ultérieur.

La clef de voûte de l'ensemble reposait sur un "Programme de sauvegarde de la tortue d'Hermann", édité sous l'égide de l'**Opération Tortoise, projet mondial cogéré par l'Ecology Research Group, l'Université de Kent, et le Peoples Trust for Endangered Species**. Ce programme se donnait pour tâche la sauvegarde réaliste et programmée, sur place, de l'espèce.

Cet article voudrait surtout mettre en lumière les points particuliers de mise en oeuvre d'un tel programme. Et pourquoi il est difficile de passer de la théorie à la pratique.

Les causes de raréfaction étaient connues. Certaines de ces causes étaient incontrôlables, d'autres pouvaient être en partie contrôlées. La tortue d'Hermann occupait autrefois la moitié de notre territoire. Elle ne survit aujourd'hui que dans le Massif des Maures (Var) et une partie de la Corse.

Sa raréfaction est liée d'abord à l'urbanisation du territoire. Morceler un biotope animal cause presque toujours la raréfaction puis la disparition de l'espèce mise en cause. Les routes, les villages, les voies ferrées, puis les autoroutes, ont perturbé et fragmenté l'habitat. A l'urbanisation, peu de remèdes. Hormis, dans le Massif des Maures lui-même, une solution radicale : créer un Parc Naturel Régional afin de gérer cet habitant dans le sens d'une sauvegarde globale de la nature. La SOPTOM est partie prenante dans ce projet (lancé par l'U.D.V.N.83) et agit pour qu'il voit le jour.

Autre cause : les incendies ! Il semblerait que les incendies soient plus nombreux de nos jours qu'autrefois. Cela tient à l'abandon des troupeaux de caprins, qui débroussaillaient naturellement les forêts, et de nouveau à la pression démographique humaine. Cet accroissement de touristes, de voitures, de maisons, d'intérêts (!!!) crée d'évidence plus d'incendies ! Dans ce domaine également, peu de choses à faire, sinon informer, et nous joindre aux campagnes de débroussaillages contre le feu. Des affiches et différents articles de presse y contribuent, ainsi que des actions sur le terrain.

Cause plus grave : le ramassage ! On sait que la tortue est le reptile le plus aimé, et malheureusement l'un des moins farouches. Il a toujours été sujet à deux ramassages : la prise "professionnelle", pour la revente, et la prise "amateur". Le ramassage pour revente a largement été contenu depuis les traités et lois de 1976 et 1977. Nous agissons quelquefois contre les contrevenants (constat d'huissier, procès). Reste le prélèvement, important, par les touristes de passage, les gens de la région, et particulièrement les enfants que cet animal "amuse". Cette cause peut être en partie réduite. D'une part en informant les écoles (conférences, visite de nos installations), d'autre part en prévenant les communes limitrophes (affiches, courriers aux mairies et aux écoles), enfin en informant globalement par voie de presse (nombreuses coupures de presse, passages à la télévision, etc...). A ce sujet, se pose la question courante : pour préserver une espèce, faut-il travailler dans le secret, ou au contraire, informer le plus possible ? Nous pensons à la SOPTOM qu'à notre époque, et sur un territoire comme le nôtre, il ne peut plus y avoir de secrets. L'habitat de la tortue d'Hermann est connu de tous. On en parle dans les livres scientifiques et dans les ouvrages de vulgarisation. Dans la région varoise, des millions de gens savent où vit la tortue d'Hermann. On ne peut donc travailler "dans le secret". Il faut au contraire utiliser les médias comme outil de large diffusion, et donc de large dissuasion. Cette formule a permis de par le monde de limiter des prédatons graves (baleines ou bébés-phoques par exemple). Nous devons l'appliquer pour la tortue d'Hermann. Une vaste information, nationale et même internationale, permet de "figer" la situation, de mettre en lumière l'état actuel de cette espèce, et d'éviter les prédatons humaines et les saisies illégales. Cette information, en outre, nous procure des adhérents et sympathisants, qui sont autant d'acteurs sur le terrain, de protecteurs en puissance, et d'informateurs utiles.

Revenons aux difficultés de la mise en oeuvre du programme. La constatation la plus déprimante, pour un naturaliste de terrain, est d'assister aux destructions des pontes. En avril-mai, les femelles se rassemblent sur des parcelles dégagées du Massif (jusqu'à 50 ou 100 sur un quart d'hectare). Cette concentration attire les prédateurs (renards, blaireaux, fouines). Dans les jours suivants, 95 % des oeufs sont excavés et mangés. Cette prédation dite "naturelle" paraît à tout le moins excessive. Autrefois, les tortues ne pondaient pas dans des zones aussi réduites, et étaient donc moins accessibles aux prédateurs. Elles vivaient dans des sous-bois cotoyant des restanques ou jardinets entretenus. Leur densité de ponte n'était peut-être que de 10 animaux à l'hectare, ce qui réduisait la prédation. D'où hécatombe limitée (peut-être 70 % pour 90 à 95 % aujourd'hui). D'où la première question : faut-il protéger les oeufs dans le biotope ? Ou faut-il procéder, comme pour bien d'autres espèces, à des élevages "artificiels", afin de compenser les pertes "naturelles" ? Que de guillemets, qui disent bien comme les choix sont difficiles ! Dans la nature, il est presque impossible de protéger les pontes. Des méthodes comme la surveillance (trop de personnel), les grillages (les blaireaux les enlèvent) ou les clôtures électriques (chères et difficiles à mettre en oeuvre) se sont avérées utopiques ou irréalisables sur le terrain, à moins de disposer de moyens considérables et de centaines de naturalistes disponibles.

Restait la solution "classique" : l'élevage. S'il y a déséquilibre écologique, l'homme peut intervenir de deux manières : restaurer, ou mieux gérer l'habitat, et recréer des populations "artificielles". Restaurer l'habitat est le principal, mais également ce qui semble le plus difficile à mettre en oeuvre. Seule solution, nous en avons parlé : un Parc Naturel Régional. Nous en sommes venus, par ailleurs, à envisager des élevages contrôlés, à fin de repeuplements.

Mais pour agir dans de bonnes conditions, il nous fallait de l'espace et des moyens. L'espace a été trouvé : un hectare, mis à notre disposition par la ville de Gonfaron, juste au pied des Maures, dans l'habitat même de la tortue d'Hermann. Quant aux moyens, nous les obtenons de diverses manières. Cotisations des nombreux membres, vente de gadgets, subventions et aides diverses d'organismes ou municipalités (citons l'ARPON, le Conseil Général du Var, la FFPS, le WWF-France). Citons également la SHF, puisqu'une souscription a été ouverte récemment en faveur de ce Programme. A ces moyens dits classiques, s'ajoutent des moyens plus originaux, proches des médias. Parrainage des tortues sauvages (chaque tortue recensée peut être parrainée ; un document en témoigne), et parrainage par sponsors des différents bâtiments et enclos de ce CENTRE D'ÉLEVAGE ET DE REPEUPELEMENTS DES TORTUES DES MAURES. Une somme de 100.000 F. est nécessaire pour ouvrir ce Centre à la date fixée : Mai 88 (même si les intervenants sont bénévoles, il reste à payer les bâtiments, les grillages, l'eau, l'électricité, les frais de courrier, l'imprimerie, les véhicules, etc...).

Cela étant dit, certaines options du programme peuvent être contestées, ou discutées. Rien n'est simple dans le domaine de la protection animalière. Par exemple : les animaux de reproduction ! Il nous semble critiquable de les "prendre" dans le biotope. Nous avons donc préféré n'utiliser que des animaux "de passage", qui nous sont redonnés par des particuliers. En effet, beaucoup de propriétaires d'animaux, dans la région et même dans le reste de la France, ont compris notre démarche. Ils nous redonnent leurs animaux, pour une "ré-insertion" dans leur habitat d'origine. Nous avons ainsi recueilli en 87 plus de 200 animaux. Ces animaux sont examinés, sélectionnés (un excellent travail entrepris par le Pr. C. BLANC, généticien à Montpellier, nous a permis d'y voir plus clair dans ces problèmes d'espèces et de sélection) et passent ensuite une saison dans un enclos de reproduction (d'avril à septembre). On peut également reprocher la mise en enclos des juvéniles.

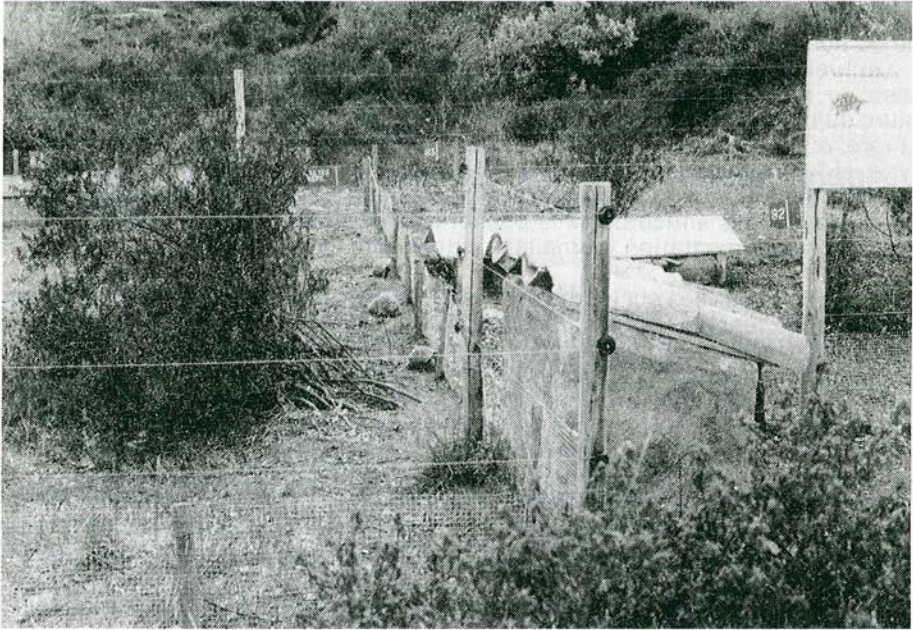


Fig. 1 : Enclos de la S.O.P.T.O.M.

Certaines personnes ne comprennent pas que des petites bêtes de 10 grammes se retrouvent dans des enclos grillagés. A cela une réponse : ces animaux sont là provisoirement. Ils seront relâchés après leur cinquième année. S'ils ont peu de place, c'est pour mieux les surveiller et les soigner. D'ailleurs, dans la nature, les jeunes se déplacent, et n'ont pas besoin de beaucoup de place. Et s'ils sont entourés de grillages, c'est qu'il faut limiter les prédatations multiples, aériennes ou terrestres (pies, rapaces, couleuvres, rats, etc...).

Les résultats sont encourageants. On estime que dans la nature, sur 1000 oeufs pondus, 50 seulement donneront naissance à des jeunes tortues viables. Sur ces 50, peut-être 10 atteindront l'âge de 5 ans. Au contraire, dans le CENTRE D'ÉLEVAGE, nous pouvons espérer, pour 1000 oeufs pondus, un taux de réussite de 80 %, soit 800 naissances (c'est ce que nous obtenons jusqu'à présent). Sur ces 800 jeunes, sans doute 500 ou 600 vivront encore la cinquième année, au moment des repeuplements. Mais nous pensons arriver, dans plusieurs années, à obtenir 700 juvéniles de 5 ans, à partir de 1000 oeufs pondus ; tel est notre objectif.

On pourrait croire la cause entendue, mais un problème final se pose : OÙ et COMMENT relâcher les tortues, juvéniles ou adultes ? C'est certainement l'un des points le plus difficile à traiter objectivement, car nous manquons d'études scientifiques à ce niveau. Il y faudrait des recherches importantes et permanentes, qui ne peuvent être réalisées qu'avec du personnel et des moyens (mais nos recensements constituent une approche à ce problème). La question essentielle est celle-ci : les tortues restent-elles dans l'endroit où on les a mises ? Peut-être sont-elles reprises,

ou subissent-elles des tropismes qui les poussent à revenir à l'endroit de leur naissance. A cela, nous ne pouvons encore répondre. Des études sont menées aux Etats-Unis, par des herpétologues californiens utilisant le radio-tracking ; nous en saurons plus dans quelques années, et connaîtrons mieux le comportement erratique ou non des tortues terrestres.

Actuellement, les tortues sont marquées et répertoriées, avant relâchage. Les zones de repeuplements sont minutieusement choisies (orientation, nourriture, nature du biotope, altitude, etc...). Nous cherchons des emplacements où l'homme est rare, où les incendies sont peu fréquents (arbres centenaires, végétation abondante et ancienne). Mais les tortues s'y plairont-elles ? Y resteront-elles ? La "greffe" prendra-t-elle ? Car notre travail ressemble à celui d'un chirurgien : nous ne connaissons ni les anticorps, ni le phénomène éventuel de rejet. Nous en sommes encore à l'expérimentation journalière, tâtonnante, conflictuelle.

Ces quelques vues sur le travail de la SOPTOM permettent de mettre en lumière les difficultés rencontrées lors d'un tel travail. Comme pour bien d'autres réalisations, il faut encore du temps pour tirer de vraies conclusions d'une telle expérience. Au demeurant, nos élevages et nos repeuplements ne peuvent être que bénéfiques, même s'ils sont annulés par un incendie monstre, ou le ramassage de 500 touristes inconscients. A cet ultime argument (car ceux qui sont CONTRE ont toujours des arguments, puisque la logique n'y a point part) nous ne pouvons que dire ceci : si nous ne faisons rien, la tortue d'Hermann disparaîtra certainement, dans très peu d'années. Si au contraire notre CENTRE fait bien son travail, et relâche demain 500 tortues par an dans les Maures, après-demain 1000 tortues, cet effectif contribuera à relancer des populations, et à retarder le phénomène de raréfaction constaté.

Il reste que notre effort se porte également sur deux points : limiter toujours et encore le ramassage, et contribuer à la naissance d'un PARC NATUREL RÉGIONAL, seule entité capable à long terme de gérer l'habitat pour le bien de la faune et de la flore régionale.

Si vous voulez nous aider :

- souscription S.H.F. (voir Bulletin de la S.H.F. n° 42)
- SOPTOM, la Tuilière des Anges, 83340 Les Mayons (nous pouvons envoyer des dossiers sur le parrainage des tortues, et sur le parrainage des bâtiments et enclos).

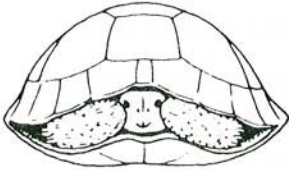
BIBLIOGRAPHIE

- CHEYLAN, M. (1981) — Biologie et écologie de la tortue d'Hermann, *Testudo hermanni*, Gmelin 1789. *Mém. Trav. E.P.H.E. Inst. Montpellier* 13. 404 p.
- STUBBS, D. et SWINGLAND, I.R. (1985) — The ecology of a Mediterranean Tortoise (*Testudo hermanni*): a declining population. *Can. J. Zool.* 63 : 169-180.
- SWINGLAND, I.R. et STUBBS, D. (1985) — The ecology of a Mediterranean Tortoise (*Testudo hermanni*): reproduction. *J. Zool. Lond.* (A) 205 : 595-610.

B. DEVAUX
Secrétaire de la station d'Observation et
d'Etudes des tortues des Maures (SOPTOM)
La Tuilière des Anges
83340 LES MAYONS

RAPPORTS DES COMMISSIONS

• Rapport d'activité de la Commission d'ethnoherpétologie et d'Histoire de l'herpétologie (1985-1986)



La commission s'est réunie deux fois au cours de l'année écoulée, le 23 janvier et le 22 mai 1987, à Paris (Muséum national d'histoire naturelle, Laboratoire d'ethnozoologie). Une dizaine de membres était, à chaque fois, présente.

I. Inventaire des connaissances et traditions populaires relatives à l'herpétofaune des pays francophones européens.

Après les déconvenues rencontrées en 1986 dans la recherche des subventions nécessaires au financement de l'enquête, l'année 1986-1987 a permis de faire avancer considérablement le projet. Déjà en septembre 1986, grâce à l'intervention efficace de M. H. BERTRAND, membre de la Commission, le Service de publication du Laboratoire Choay a reproduit gracieusement, à deux mille exemplaires, le questionnaire d'enquête. D'autre part, le Centre Informatique de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège s'est déclaré prêt à traiter les réponses à l'enquête dans la perspective de la constitution d'une banque de données, qui est l'un des objectifs de l'inventaire. Un premier crédit de fonctionnement, sollicité auprès du Fonds National de la Recherche Scientifique (Belgique), a été accordé. Informé de ces progrès, le Conseil d'administration de la S.H.F. a marqué son accord unanime pour que l'enquête soit officiellement lancée, -c'est chose faite depuis l'assemblée générale qui s'est déroulée à l'issue du colloque international de Lyon,- et que le questionnaire soit diffusé. Celui-ci a été adressé aux membres avec le numéro 40 du Bulletin. Les coordinateurs régionaux ont, dans leur majorité, accepté de répercuter l'enquête autour d'eux et de procéder à la centralisation des réponses qui leur seront communiquées. Parallèlement, M. PUJOL, membre de la Commission, a annoncé l'enquête et distribué le questionnaire aux participants du 112e Congrès des Sociétés Savantes (Travaux scientifiques et historiques) (Lyon, 21-25 avril 1987), qui suivaient les travaux de la commission "Ethnozoologie". L. BODSON a fait de même lors du colloque "Animal et histoire" (Toulouse, 14-16 mai 1987). De son côté, M. FRANCAZ a pris l'initiative de répondre à l'appel d'offre de la section U3A d'Orléans, en lui adressant la brochure relative à l'inventaire. Celui-ci y a reçu le meilleur accueil et le président de l'U3A d'Orléans a saisi l'occasion de l'assemblée générale de l'Union française des Universités du Troisième Age pour informer toutes les sections qui en sont membres et leur proposer l'enquête comme sujet d'activité en 1987-1988. Les réactions que son annonce a suscitées à l'intérieur de la S.H.F. comme en dehors de celle-ci sont toutes très positives. Les conditions semblent donc réunies pour que l'enquête puisse se développer dans de bonnes conditions.

II. Mémoires et thèses

A Paris, deux mémoires préparés sous la direction de M. PUJOL ont été soutenus en 1986. Il s'agit de l'étude consacrée par Mme V. BICHET au sujet suivant *Le Lézard vert et le Lézard ocellé dans les traditions populaires (en France)* et de celle de M. J.-M. RICHET, *Pour une introduction à l'ethnozoologie de l'Orvet (Anguis fragilis L.)*.

Une mention spéciale doit être réservée à Mlle S. POUJOL. Après avoir achevé avec succès son mémoire de certificat et sa thèse de maîtrise sur les serpents dans les contes d'Afrique noire, elle a obtenu la subvention sollicitée en vue d'effectuer une mission d'étude complémentaire au Mali où elle doit récolter les informations nécessaires à l'élaboration de sa thèse de 3e cycle sur *L'anthropozoologie des serpents chez les Soninké du Mali*.

A Dakar, Mme L. KESTELOOT, professeur à l'Université et membre de la Commission, dirige trois doctorats de 3e cycle :

- Marcel SENE, *Récits mythiques d'un Pangol du Sine (Bodiène et environs)* ;
- Papa MABYE, *Le génie de St Louis et ses métamorphoses* ;
- Abderrhamane GUEYE, *Les mythes d'origine cosmogoniques et religieux chez les anciens Wolof*.

Elle surveille, d'autre part, la préparation de mémoires de maîtrise :

- Sonko MAKTAR, *Mythes et récits de serpents dans la région de Thies* ;
- Michel BASSE, *Les pangols de l'espace serère du Hirena*.

Elle-même prépare, sous la direction du professeur L.-V. THOMAS (Université de Paris VII), sa thèse de doctorat d'Etat, sur les *Mythes et cultes de serpents au Sénégal*.

Les activités menées ou inspirées par la Commission d'ethnoherpétologie et d'histoire de l'herpétologie en 1986-1987 ont donc été fécondes. Pour qu'elles le soient davantage encore en 1988, la collaboration d'un maximum de membres de la S.H.F., indépendamment des apports extérieurs, est dès à présent indispensable. Les membres de la Commission font appel à toutes les bonnes volontés et, par avance, les remercient de la part qu'elles voudront prendre dans la réalisation de l'enquête sur les connaissances et traditions populaires relatives à l'herpétofaune dans les pays francophones européens.

Liliane BODSON

• Rapport d'activité de la Commission de Protection (1986)



COMMISSION DE PROTECTION

Outre de nombreuses interventions ponctuelles, la Commission de Protection s'est réunie 4 fois en 1986. Le nombre de participants se situant entre 12 et 15, à chaque réunion.

- L'étude des conséquences de certains pesticides sur les amphibiens et les reptiles, entreprise par Monsieur BULTEL se matérialisera prochainement par un

article dans le bulletin de la S.H.F. La documentation sur ce thème étant rare, et dispersée, toute collaboration sera la bienvenue.

— 6 procès verbaux sont actuellement en cours : 5 pour commercialisation d'animaux légalement protégés, 1 pour exposition d'animaux sans certificat de capacité. Ceci représente un gros travail administratif.

— Nous sommes intervenus à nouveau auprès du CNRS afin d'obtenir autant que faire se peut, le remplacement d'espèces prélevées dans la nature par celui d'espèces apportées sur ce point généralement suite à des initiatives individuelles. Nous avons appris avec satisfaction la création d'un élevage de Pleurodèles à TOULOUSE.

— Nous avons participé aux différentes réunions du groupe ministériel : "animaux sauvages en captivité", et à titre de précaution, au cas où le système des dérogations deviendrait du ressort des Préfectures de Région, ce qui est probable, la Commission a établi un projet de liste d'espèces menacées dont nous estimons qu'elles doivent rester sous la seule responsabilité du Ministère de l'Environnement.

— Nous avons également participé activement à l'élaboration de certaines nouvelles règles en matière de terrariophilie, en particulier en adaptant les textes législatifs sur les rapaces aux animaux qui nous intéressent.

— Après contact avec la Fondation COUSTEAU, nous sommes autorisés à reproduire les articles de la revue "Calypso Log" traitant des reptiles et amphibiens.

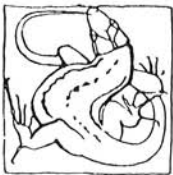
— Nous sommes intervenus énergiquement auprès du Ministère de l'Environnement concernant le certificat de capacité de Monsieur Gervais DURAND et son exposition itinérante. Cette intervention relayée par d'autres associations a eu pour conséquence la non attribution dudit certificat.

Nos rapports avec la station d'Etude et de Protection des Tortues des MAURES sont tout à fait satisfaisants. Nous souhaitons collaborer de plus en plus avec cette Association très proche de la nôtre, à qui nous avons remis 4 spécimens en vue de les intégrer au groupe d'élevage.

Sur proposition de notre Commission, la S.H.F. lancera prochainement auprès de ses adhérents et sympathisants, une souscription d'une durée de un an pour aider la S.O.P.T.O.M. dans son programme de sauvegarde de la tortue d'Hermann. Les fonds collectés seront affectés essentiellement à l'achat de matériel permettant d'améliorer le biotope et de renforcer ses capacités de résistances aux incendies (débroussaillage).

Michel DUMONT

• Rapport d'activité de la Commission de répartition.



Depuis l'année dernière l'inventaire de répartition des Amphibiens et Reptiles de France s'est poursuivi normalement. Une réunion de coordination s'est tenue à Paris le 28/2/1987. Une sortie de cartes provisoires avait été réalisée peu avant par le Secrétariat Faune-Flore. Au cours de cette journée de travail, nous avons principalement :

— discuté sur certains points de répartition, valables pour les uns, contestés par les autres.

— corrigé des erreurs manifestes survenues au cours de la "manipulation" des données.

— réparti entre les coordinateurs régionaux les derniers secteurs à prospecter (car vides d'information) au cours du printemps-été 87.

- établi les modalités pratiques de réalisation de l'Atlas.
- établi une liste des spécialistes à solliciter pour la réalisation des textes devant accompagner les cartes. Nous avons également établi le plan type de ces textes afin de rendre l'ensemble homogène.

Le 28/2/1987, 67 cartes de répartition par espèce étaient disponibles et représentaient un total de 33 148 points d'observation (17 979 pour les Amphibiens et 15 169 pour les reptiles), soit 4 587 données supplémentaires depuis juin 1986. Sur les 1 092 rectangles au 1/50 000ième du fond de carte IGN, 33 restaient encore non prospectés (soit environ 3%). Ce bilan a été présenté à l'AG de Lyon cet été. A cette occasion nous avons encore précisé certaines modalités pratiques de réalisation de l'Atlas. Il a également été souligné tout l'intérêt de notre inventaire national dans le cadre de la cartographie européenne des Amphibiens et Reptiles qui se poursuit aussi avec beaucoup d'efficacité.

A ce jour, l'effort de prospection des coordinateurs et de diverses personnes qui avaient des observations dans les zones non prospectées a fourni de l'ordre de 2 000 données supplémentaires, d'intérêt tout particulier. Ainsi, et compte tenu de la "récupération" d'un certain nombre de points d'observation qui n'avaient pu être pris en compte pour la sortie de cartes de février, il apparaît d'ores et déjà que l'Atlas comptera plus de 35 000 données.

Une dernière sortie de cartes provisoires est fixée au début du mois de décembre 1987. Elle permettra d'effectuer les ultimes corrections nécessaires. Un jeu sera envoyé aux coordinateurs régionaux. Les rédacteurs de textes recevront une copie des cartes des espèces les concernant afin de pouvoir éventuellement affiner leurs commentaires. A ce jour, 25 textes nous sont déjà parvenus. (Le plan proposé avait été accepté sans modifications majeures par l'ensemble des personnes sollicitées à une exception près).

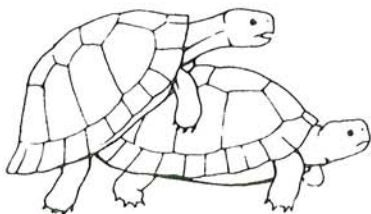
Si nous n'avons pas de nouvelle(s) cause(s) de retard, l'Atlas devrait enfin voir le jour pour notre prochain congrès. Dès que les devis sur le coût de sa réalisation nous parviendront, nous lancerons une souscription. Des modalités particulières de tarification seront précisées à ce moment.

Pour terminer, nous tenons à remercier le Secrétariat Faune-Flore et tout particulièrement H. Maurin pour l'aide considérable apportée à l'occasion de la réalisation de cet inventaire de répartition.

Le 1.10.87

Les coordinateurs nationaux,
J. CASTANET et R. GUYÉTANT

• Rapport d'activité de la Commission de terrariophilie (1986-1987)



La Commission de Terrariophilie, qui compte 36 membres, s'est réunie deux fois depuis les Journées Annuelles d'Angers : d'abord en novembre à Paris et durant les Journées de Lyon.

Le fait marquant de cette année a été la création du Registre des animaux protégés détenus légalement. Cette mise en oeuvre s'est faite en deux temps, d'abord par la demande

faite aux membres, en décembre 1986, de déclarer leurs animaux concernés, puis les quatre responsables du Registre (MM. Adam, David, Imbott, Paynot) se sont réunis le 21 février de cette année, ce qui a permis de réellement établir ce Registre de la SHF.

Le bilan, à la date du 1er juillet 1987, en est le suivant :

- 84 terrariophiles y sont inscrits ;
- 1846 spécimens se sont vus attribuer un numéro SHF, répartis en :
 - . 570 Chéloniens
 - . 218 Sauriens et 1 Amphisbénien
 - . 3 Crocodiliens
 - . 756 Ophidiens
 - . 298 Amphibiens

Les inscriptions se poursuivent, notamment de la part des nouveaux membres. Très peu d'animaux ont été déclarés morts depuis leur inscription.

Tous les membres de la SHF ont pu prendre connaissance des modalités pratiques à suivre pour faire les modifications nécessaires auprès des responsables et tenir leur propre registre, et cela grâce à deux Circulaires spéciales. A propos, notre dévoué Secrétaire, Claude GUILLAUME, peut être remercié pour ce surcroît de travail. Rendez-vous donc à l'Assemblée Générale de 1988 pour dresser un bilan plus complet, en espérant que cette opération aura contribué à donner une image plus crédible de la Terrariophilie et aura su se montrer bénéfique pour tous les membres de la SHF.

Cette année encore, le débat sur le statut du terrariophile a été poursuivi, et il en est ressorti qu'on ne peut qualifier le terrariophile d'"amateur" ou de "professionnel", car il peut être défini comme étant le spécialiste du maintien des animaux en terrarium. Par contre, le terrariophile peut être qualifié d'herpétologiste amateur dans la majorité des cas.

La Circulaire d'annonces mensuelle a fêté son premier anniversaire et quarante huit membres la reçoivent, ce qui nous semble encore faible, tout comme le nombre d'annonces par numéro (cinq en moyenne). La Circulaire est maintenant ouverte, du moins pour les annonces d'offres (par échange) aux animaux protégés inscrits au Registre.

Cette année a vu également la diffusion par la Commission d'un excellent article de M. MATZ sur l'élevage des Reptiles en captivité. D'autre part, la diffusion de fiches d'élevage, bien que retardée, n'est pas abandonnée et des fiches (*Anolis carolinensis*, *Lampropeltis*) devraient être disponibles en 1987.

La Commission de Terrariophilie souhaite un vote de l'Assemblée Générale permettant l'élaboration d'un texte sur les modalités du transport des espèces protégées, similaire à l'arrêté ministériel concernant les Rapaces (J.O. du 11 juillet 1974). Les membres de la SHF ont pu prendre connaissance de cet arrêté dans la circulaire spéciale consacrée à la terrariophilie de décembre 1986. D'autre part, la Commission compte présenter une motion pour demander l'accélération des réponses, par les autorités concernées, aux demandes d'autorisation de transport. Enfin, comme autre projet, la Commission envisage la rédaction collective d'une publication sur les techniques modernes utilisées en terrariophilie.

Le vœu des responsables pour 1987 est que la Commission, ouverte à tous les membres de la SHF désirant y participer d'une manière active, conserve son rôle de

commission de travail et puisse poursuivre un travail fructueux, parfois peu spectaculaire, parfois contesté ou mal compris par certains, mais sûrement nécessaire à tous, au sein de la SHF.

Les Responsables,
André DIEU, Gilbert MATZ, Patrick DAVID

• Rapport d'activité du Club Juniors



I. Adhérents

Ce club créé en 1986, s'est enrichi en 1987 de 14 adhérents. Il compte actuellement 29 adhérents dont 3 filles. Dernièrement, un instituteur de Paris nous a contactés pour associer sa classe aux activités du club.

II. Fonctionnement administratif

— Les responsables adultes du club sont depuis 1986 : F. CLARO et F. RIMBLOT-BALY.

— Le montant de la cotisation 1987 est de 30 Frs. Ce tarif comprend l'abonnement à la revue du club "La Muraille vivante", la participation aux activités et l'assurance.

III. Activités

Durant l'année scolaire 1986-1987, 6 réunions et 3 sorties ont été organisées, 3 numéros de la Muraille vivante ont paru.

a) Réunions

Au cours des réunions qui se sont déroulées le samedi après-midi à l'Ecole Normale Supérieure (Paris), différents thèmes ont été abordés :

- Diaporama sur les Amphibiens de France, animé par J. COATMEUR.
- Projection diapos sur les Tortues marines suivi d'un exposé sur le déterminisme du sexe par la température ; animation : F. CLARO et F. RIMBLOT-BALY.
- Conférence sur les Crocodiles, animée par Olivier BEHRA, qui a effectué un voyage d'étude en Afrique.
- Exposé sur les Lézards de France, par Y.P. MOU
- Exposé sur les Tortues terrestres par M. ADAM.

Pendant ces réunions, l'élaboration des différents numéros de la revue et l'organisation du stage ont été préparés.

b) Sorties

3 sorties ont été organisées :

- visite du vivarium du Jardin des Plantes, animée par F. RIMBLOT-BALY.
- Visite du vivarium de M. PAYNOT à Gentilly, encadrée par F. CLARO.
- "Super-sortie" en forêt de Rambouillet. J. COATMEUR a animé cette sortie qui s'est déroulée en bordure d'un étang de la forêt de Rambouillet. Durant cette longue après-midi (de 16h à 22h30), nous avons pu observer un nombre impressionnant de têtards de crapauds communs et de grenouilles rousses. 20 personnes dont 9 adhérents ont participé à cette sortie et on pu connaître les aléas de l'observation naturaliste.

c) *Revue "LA MURAILLE VIVANTE"*

Parution des numéros 2, 3 et 4. Ces numéros d'une dizaine de pages, contiennent des articles écrits par les adhérents du club, des compte-rendus de réunions ou de sorties et des informations portant sur les manifestations, revues etc. concernant la Nature.

d) *Stage*

Le stage SHF Juniors aura lieu dans le cadre de la fête des C.P.N. (Connaître et Protéger la Nature), à Aureil près de Limoges, du 27 au 30 août. Différentes activités seront proposées aux participants (exposés, projection films, diapos, sorties sur le terrain). Un stand sera à la disposition du club pour exposer et vendre les livres, revues et affiches de la SHF.

e) *Correspondance*

Nous recevons énormément de courrier de la part de jeunes, adhérents ou non. Pour faire face à cette importante demande de renseignements, nous avons préparé des fiches réponses-type (grâce à l'aide de M. DUMONT). Nous assurons également la vente par correspondance d'ouvrages, affiches diffusées par la SHF.

IV. Conclusion

Le club SHF Juniors voit cette année, le nombre de ses adhérents tripler : les responsables du club souhaiteraient trouver quelques personnes susceptibles de les aider dans le fonctionnement et l'animation du club.

Nous regrettons la faible participation des adhérents parisiens aux réunions. Pour cette raison, les réunions qui étaient mensuelles auront désormais lieu tous les deux mois. Par contre, nous envisageons d'augmenter le nombre de sorties qui elles, rencontrent un plus grand succès.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont animé les réunions et les sorties, et les parents qui nous ont accompagnés sur le terrain.

F. RIMBLLOT-BALY

• Rapport d'activité du groupe audiovisuel



AUDIOVISUEL

Durant sa première année d'existence, le groupe audiovisuel a surtout dirigé ses efforts dans 2 directions :

1. Mise sur pied du concours photo

Il a eu lieu pour la première fois, pendant les journées de Lyon (2-4 juillet). Bien des points restent à améliorer, mais pour une première, le nombre des participants, des votants, et surtout la qualité des photos, furent très encourageants pour l'avenir. Sachez donc dès maintenant qu'il se reproduira lors du prochain colloque de la SHF. Certains membres de la commission auraient préféré une exposition avec un "avis" pour chacune des photos, plutôt qu'un "concours" avec classement. Les modalités restent donc à redéfinir pour la prochaine fois, mais d'ores et déjà, vous pouvez donc réaliser vos clichés en ayant en tête cette manifestation. Si les finances le permettent, chaque participant sera

encouragé en recevant un cadeau, l'état des finances en fait, définira la valeur du cadeau.

2. Réédition de la cassette vidéo du diaporama "Les Amphibiens de France"

Les démarches pour la réédition de la cassette vidéo ont enfin abouties. Les 12 premiers exemplaires ayant été vendus, une nouvelle série sera disponible courant octobre. Son prix reste inchangé : 500 F. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

3. D'autres points ont été abordés et réglés comme la réalisation des 4 panneaux financés par la fondation MERIEUX. Conçus par D. HEUCLIN, ces panneaux ont été réalisés par l'association Nature Diffusion. Ils montrent comment différencier une vipère d'une couleuvre. Que faire en cas de morsure... L'un des panneaux est exclusivement S.H.F., il informe des activités de notre société, il a surtout l'avantage de faire savoir qu'on existe.

Une exposition sur la mare en général, a été réalisée par Nature Diffusion (Mr. Jean Claude CHERY), plusieurs membres du groupe audiovisuel ont participé pour la conception et le prêt de clichés.

La diapotheque a été retrouvée ! Elle sera bientôt stockée dans mon labo et toute demande devra m'être adressée à l'adresse suivante :

Jacques COATMEUR
Ecole Normale Supérieure
46 rue d'Ulm
75231 PARIS Cedex 05

Parmi les projets à réaliser :

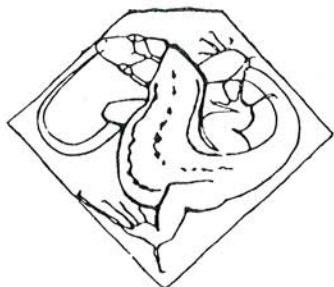
— la création d'un mini stand transportable pour être mieux perçu lors des manifestations, comme le colloque ornithologique.

— la réalisation d'audiovisuels sur les Amphibiens et Reptiles, dirigés vers des publics bien définis : scolaire surtout.

Voilà de quoi s'occuper pour un bon moment ! Et bien sûr, nous sommes ouverts à toutes propositions, donc si vous voulez nous aider, vous êtes les bienvenus.

J. COATMEUR

RAPPORT MORAL DE LA S.H.F. POUR L'ANNÉE 1986



Le rapport moral est l'occasion de faire, chaque année, un bilan critique des actions de la Société et de présenter celui-ci à l'ensemble des membres.

A la veille d'un changement complet du bureau, nous voudrions éviter de tomber dans le piège d'un optimisme béat. Toutefois, force est de reconnaître que l'ensemble des Commissions de la S.H.F. fonctionne bien, et que la situation financière est tout à fait saine grâce à notre excellent trésorier.

Le nombre d'adhérents semble, pour l'instant, stabilisé autour de 520 membres.

Faisons un rapide tour d'horizon :

— La **Commission d'Ethnoherpétologie et d'Histoire de l'Herpétologie** (Mlle L. BODSON), en continuant de gérer diverses recherches et publications sur des sujets qui lui sont propres, vient de lancer son enquête sur les «Connaissances et traditions populaires relatives à l'Herpétofaune de la France» (Cf. Suppl. Bull. SHF 40). Une grande «première» que ce sujet multidisciplinaire, permettant aux amateurs d'Histoire, de Sciences Naturelles et Humaines et de Pharmacologie de se retrouver.

L'inventaire profitera du réseau de coordinateurs mis en place par :

— La **Commission de Répartition** (MM. GASC, CASTANET, GUYETANT), dont le travail va s'achever en donnant lieu à la publication de l'Atlas.

— La **Commission de Terrariophilie** (MM. MATZ, DAVID, DIEU) a fait un très grand pas en avant durant cette année avec la mise en place du «Registre». Nous ne lui consacrerons ici que quelques lignes, espérant que les nombreuses pages de circulaire envoyées récemment sont encore présentes dans toutes les mémoires.

— La **Circulaire d'Annonces** (DAVID), dont on vient de fêter le premier anniversaire, commence à être bien connue et à intéresser de plus en plus nos membres.

— Les bilans de la **Commission Protection** (DUMONT) sont chaque année plus volumineux. Nous nous contenterons dans ce Rapport de citer les titres de paragraphes, suffisamment évocateurs :

- . étude des conséquences de certains pesticides par M. BULTEL ;
- . six procès-verbaux actuellement en cours ;
- . intervention auprès du C.N.R.S pour éviter des prélèvements dans la Nature ;
- . participation aux différentes réunions du groupe ministériel «Animaux sauvages en captivité» ;
- . élaboration de nouvelles règles pour la terrariophilie (Cf. circulaire de décembre 1986 et avril 1987) ;
- . interventions énergiques auprès du Ministère ayant abouti à la non-attribution du certificat de capacité à Gervais DURAND (exposition itinérante) ;
- . collaboration de plus en plus étroite avec la SOPTOM (protection de la Tortue des Maures)...

— Le **Groupe audio-visuel** (MM. COATMEUR, FAUCHEUX, HEUCLIN) s'occupe activement de la constitution de panneaux destinés à mieux faire connaître la S.H.F. lors des différentes manifestations ; une réédition de la vidéocassette «Amphibiens de France» est en cours.

— Le **Club «Juniors»** (Mmes F. CLARO, F. RIMBLOT), fort de 25 jeunes herpétologues, progresse à merveille (une réunion par mois).

— La **Section parisienne** (LESPILETTE) rencontre toujours un aussi vif succès public.

— Le **Groupe Cistude** (SERVÁN) continue d'oeuvrer, lui, en silence.

— Le **Stage S.H.F.** s'est déroulé avec succès (20 stagiaires environ) au Centre d'Etudes biologiques sur les Animaux sauvages de Chizé (Deux-Sèvres), avec la collaboration du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin Val-de-Sèvre et Vendée, ainsi que du Zoorama Européen de Chizé.

— Notre **Bulletin** (MM. VERNET, GUYETANT et al.), lui, même s'il n'a pas réussi à acquérir une régularité exemplaire, n'en progresse pas moins tout en demeurant à un coût modique. Il commence à être reconnu comme un véritable Bulletin scientifique -et... sa future présentation favorisera encore cet aspect, tout en restant apprécié de tous.

Je ne saurai conclure ce bilan sans évoquer les **Journées Annuelles d'ANGERS**, durant lesquelles le 15ème anniversaire de la S.H.F. fut fastueusement fêté, avec une première, l'exposition philatélique sur le thème «Reptiles et Amphibiens», avec flamme d'oblitération spéciale (le tout en association avec la Société

Philatélique d'Anjou). A quand un nouveau Groupe ?

Merci encore à Monsieur MATZ et à toute sa famille pour leur accueil, leur dévouement et l'excellence de leur organisation.

Alors... tout n'est pas parfait, mais les membres du Conseil d'Administration sortants cette année s'en vont avec la conscience tranquille d'avoir respecté les engagements de leur candidature électorale de 1984. Nos successeurs ne devraient pas avoir à souffrir de «l'Héritage»...

Longue vie à la S.H.F. Merci à vous tous!

Le Secrétaire sortant :
Claude-Pierre GUILLAUME

RAPPORT FINANCIER POUR 1986



L'année 1986 s'est achevée par un excédent des recettes sur les dépenses de Frs. 16 705,47.

Cet excédent, rappelons-le, ne constitue pas un bénéfice, puisque notre comptabilité ne tient pas compte des "charges à payer", c'est-à-dire des factures concernant 1986, mais non réglées au 31 décembre 1986.

Le volume des opérations traitées en 1986 a été supérieur à celui de 1985, confirmant ainsi sa croissance des

années précédentes ; notre résultat annuel reste cependant globalement satisfaisant.

L'augmentation des ventes de livres et brochures (+ 5 %) et un recouvrement des cotisations supérieur de 9 % constituent des éléments non négligeables du maintien de l'équilibre de notre Société.

Le solde des comptes "Journées annuelles d'Angers" et "Stage S.H.F. de Chizé" n'est pas intégré aux résultats présentés ci-après. Cependant, G. MATZ nous a d'ores et déjà confié la probabilité d'un résultat positif. Guy NAULLEAU est parvenu à équilibrer au plus juste, uniquement par autofinancement, les comptes du stage de Chizé, non subventionné.

Jacques CASTANET a obtenu du Ministère de l'Environnement le versement du solde de la subvention destinée aux enquêtes de répartition et à l'édition de l'Atlas définitif.

L'augmentation sensible du poste des dépenses "Secrétariat" (Fournitures Administratives), est due principalement à la réimpression du papier à en-tête de la Société d'une part, et à la réalisation de la note importante et détaillée précisant les règles et modalités liées à la terrariophilie d'autre part.

Un déséquilibre des recettes et des dépenses du compte "Bulletin", dû à la réception groupée et au règlement des factures de cinq numéros (pour deux factures reçues et réglées en 1985), a imposé un versement de Frs. 8 269,47 du compte de la Société au compte du Bulletin.

Bien amicalement,

Jean-Paul BELLOY

COMPTÉ		SOCIÉTÉ		1986	
DETAIL DES RECETTES DE L'ANNEE			DETAIL DES DEPENSES DE L'ANNEE		
VENTES DE LIVRES ET BROCHURES			19 815,85	ACHATS LIVRES-BROCHURES :	
LES LEZARDS DE FRANCE	1 035,00		LES LEZARDS DE FRANCE :	585,00	
LES SERPENTS DE FRANCE	9 513,00		LES SERPENTS DE FRANCE	10 000,00	
LES AMPHIBIENS DE FRANCE	3 580,00		NATURALISTES ORLEANAIS	525,00	
COURS SORBONNE REPTILES ET AMPHIBIENS	260,00		BATRAC. ET REPTILES DU MASSIF CENTRAL	700,00	
TORTUES MARINES DE GUYANE	800,00		REMBOURSEMENTS AU S. P. F.		
LA HULOTTE (n° Crapaud accoucheur)	90,00				1 540,00
VIE DES REPT. DE FRANCE CENTRALE (ROLLINAT)	3 732,85		LIVRE ROUGE DES ESPECES MENACEES	840,00	
GOMPIL	15,00		BIBLIOGRAPHIE DE L'HERPETOFAUNE FRANCAISE	700,00	
NATURALISTES ORLEANAIS	65,00		ACHATS ET REALISATIONS DIVERS		
BATRAC. ET REPTILES DU MASSIF CENTRAL	725,00				2 149,97
DEPOT LIVRES S. P. F.			480,00		
LIVRE ROUGE DES ESPECES MENACEES	160,00		AFFICHE REPTILES ET AMPHIBIENS :	750,00	
BIBLIOGRAPHIE DE L'HERPETOFAUNE FRANCAISE	320,00		AFFICHE TORTUS LUTH	300,00	
VENTES DIVERSES :			8 094,90	AUDIO VISUEL	155,33
AFFICHE REPTILES ET AMPHIBIENS	2 690,00		DEPLIANT LIVRES ET BROCHURES S.H.F.	877,84	
AFFICHE TORTUS LUTH	140,00		ACHATS DIVERS (Guide des procédures Jur.)	67,00	
VIDEO-CASSETTE AMPHIBIENS	2 320,70		FOURNITURES ADMINISTRATIVES :		
PUBLICATIONS (anciens n° du bulletin)	2 227,10			10 461,28	10 461,28
AUTOCOLLANTS S. H. F.	597,10		CHARGES :		
ENVELOPPES "CAMELEON"	120,00				17 475,78
AUTRES PRODUITS :			11 178,50		
VENTES POUR COMPTE D'AUTEURS	745,00		FRAIS DE CONSEIL	5 969,49	
RECUPERATION FRAIS D'ENVOI FACTURES	433,50		FRAIS DE COLLOQUES - STAND S.H.F.	1 698,00	
RECUPERATION AVANCE CONSENTIE SUR SUBVENT.	10 000,00		JOURNEES ANNUELLES 1986 ARGERS.	7 223,00	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION :			69 938,48	STAGE d'HERPETOLOGIE S.H.F.	
1°) MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT :				- ANNEE 1985 - ANNULE - (455, MIF)	2 171,29
ENQUETE REPARTITION REPT. ET AMPHIBIENS	50 000,00		- ANNEE 1986 - CHIZE	414,00	
2°) COTISATIONS VERSEES PAR LES MEMBRES :				AUTRES CHARGES :	
COTISATIONS ANNEE 1984 :	40,00				37 759,22
COTISATIONS ANNEE 1985 :	2 328,79		ACTIVITES INTEGREES :		
COTISATIONS ANNEE 1986 :	16 909,69		SECTION PARISIENNE S. H. F.	2 050,15	
COTISATIONS ANNEE 1987 :	660,00		ENQUETE REPARTITION REPT. ET AMPHIB.	27 730,00	
PRODUITS FINANCIERS :			937,61	COMMISSIONS INTERIERES DE LA S. H. F.	2 944,77
INTERETS COMPTE EPARGNE ANNEE 1986	937,61		CARTOGRAPHIE EUROP. DES AMPHIB. ET REPT.	4 080,42	
PRODUITS ACCESSOIRES :			837,65	CLUB JUNIORS S. H. F.	953,88
JOURNEES ANNUELLES 1985 ORLEANS	837,65		AUTRES SERVICES EXTERIEURS :		
PRODUITS EXCEPTIONNELS :			4 300,00		9 411,80
SUBVENTION JOURNEES ANNUELLES S. H. F. (VILLE D'ORLEANS - 1985 -)	4 300,00		HONORAIRES AVOCAT :	1 981,50	
TOTAL RECETTES :			115 582,99	FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	6 166,30
				SEVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	24,00
SOLDE C.C.P. 31.12.85 :			51 757,06	51 757,06	1 240,00
SOLDE CAISSE AU 31.12.85 :	365,00	365,00	VERSEMENT AU BULLETIN :		
SOLDE C.N.E. AU 31.12.85 :	3 150,33	3 150,33		8 269,47	8 269,47
COMPTE "SOUSCRIPTIONS" DEC.85	2 121,00	2 121,00	TOTAL DEPENSES :		
TOTAL GENERAL :			172 976,38		98 877,52
				DISPONIBLE TRESORERIE :	
SOLDE C.C.P. AU 31.12.86. :			24 176,92		74 098,86
SOLDE CAISSE AU 31.12.86. :	2 065,15		SOLDE C.C.P. AU 31.12.86. :		
SOLDE C.N.E. AU 31.12.86. :	44 087,94				24 176,92
COMPTE "SOUSCRIPTIONS" DEC. 86	3 768,85		SOLDE CAISSE AU 31.12.86. :		
TOTAL GENERAL :			172 976,38		2 065,15
					44 087,94
					3 768,85

COMPTÉ		BULLETIN		1986	
DETAIL DES RECETTES DE L'ANNEE			DETAIL DES DEPENSES DE L'ANNEE		
ABONNEMENTS :			3 423,95		
BULLETINS ANNEE 1985 (N° 33-34-35-36)	220,00		FACTURES DES BULLETINS 1984 :		
BULLETINS ANNEE 1986 (N° 37-38-39-40)	2 804,45		9 225,00		
BULLETINS ANNEE 1987 (N° 41-42-43-44)	399,50		IMPRIMERIE - N° 31 (3ème trimestre 1984) 4 155,00		
			IMPRIMERIE - N° 32 (4ème trimestre 1984) 5 070,00		
			FACTURES DES BULLETINS 1985 :		
			18 563,23		
PART BULLETIN SUR COTISATIONS			18 525,00		
- DE L'ANNEE 1984 :	40,00		IMPRIMERIE - N° 33 (1er tr. 85) 4 860,00 IMPRIMERIE - N° 34 (2ème tr. 85) 4 282,50 IMPRIMERIE - N° 35 (3ème tr. 85) 4 522,50		
- DE L'ANNEE 1985 :	2 340,00		AFFRANCHISSEMENT N° 35 (3ème tr. 85) 548,96 AFFRANCHISSEMENT N° 36 (4ème tr. 85) 991,00		
- DE L'ANNEE 1986 :	15 245,00		CHARGES DIVERSES : SOMMAIRE DES BULLETINS N° 25 À 36 3 358,27		
- DE L'ANNEE 1987 :	900,00		FACTURES DES BULLETINS 1986 :		
			2 430,19		
			AFFRANCHISSEMENT DU N° 37 (1er tr. 86) 566,88 AFFRANCHISSEMENT DU N° 38 (2ème tr. 86) 1 133,61		
			CHARGES DIVERSES : COMPOSITION N°38 (2ème tr. 86) 355,80 FRAPPE ARTICLES 150,00 CHARGES DU COMITE DE LECTURE 223,90		
TOTAL RECETTES :			TOTAL DEPENSES :		
21 946,95			30 218,42		
VERSEMENT DE LA SOCIETE :			8 269,47		
TOTAL GENERAL :			TOTAL GENERAL :		
30 218,42			30 218,42		

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LYON (4 juillet 1987)

Séance ouverte à 15h00.

Membres présents :

cf. listes annexées

Membres représentés :

I. Constitution du bureau de l'Assemblée, de la Commission de scrutateurs et du Collège des Commissaires aux comptes

Bureau : Président : J. LESCURE (Président S.H.F.)

Secrétaire : C. GUILLAUME (Secrétaire général)

Secrétaire de séance : J.-M. FRANCAZ (Secrétaire-adjoint)

Scrutateurs : MM. BRILLET et PAULMIER.

Commissaires aux comptes : MM. DORE et THEYS.

II. Lecture du rapport moral 1986 par le Secrétaire général, C. GUILLAUME

Mise aux voix : Pour : 68

Adopté

Contre : 7

Abstention : 1

Des explications de vote sont données pour 2 votes "Contre". L'Assemblée, unanime, se félicite de l'excellent travail du Secrétaire général sortant.

III. Elections pour le renouvellement de trois membres du Conseil d'Administration

Sortants non rééligibles : C. GUILLAUME, J. LESCURE, R. VERNET.

Sièges à pourvoir : 3

Candidats : J.-M. EXBRAYAT, R. GUYETANT, G. MATZ, N. SEGARD.

Votants : 77

Suffrages exprimés : 76

Ont obtenu : MM. EXBRAYAT J.-M. :

61 voix

Elu

GUYETANT R. :

61 voix

Elu

MATZ G. :

74 voix

Elu

SEGARD N. :

8 voix

(non candidats) :

BARON :

3 voix

DUMONT, FRETEY, RAYNAUD, VERNET :

1 voix chacun

Nuls :

1

IV. Rapport financier, présenté par J.-P. BELLOY, Trésorier, et rapport des Commissaires aux comptes, lesquels soulignent l'exceptionnelle qualité du travail accompli par notre Trésorier sortant.

Adopté à l'unanimité.

V. Fixation de la cotisation 1988

Nouveaux taux :

	Cotisation	Abonnement	Total
Adhérents, tarif normal	55 F +	50 F	= 105 F
Adhérents, moins de 20 ans	20 F +	50 F	= 70 F
Associés	55 F +	//	= 55 F

Adopté à l'unanimité

Nouveaux taux des abonnements (pour information) :

(Non-membres S.H.F., Europe)	= 120 F
(Non-membres S.H.F., Hors Europe)	= 130 F

VI. Comptes-rendus des Commissions

A. Commission de Protection (M. DUMONT)

Après présentation du rapport, vote sur le principe d'*ouverture d'une souscription pour la protection des Amphibiens et des Reptiles.*

Unanimité

La première action sera pour la protection de la Tortue d'Hermann, avec contrôle du suivi.

Le rapport de la commission de Protection est adopté à l'unanimité.

B. Commission d'Ethnoherpétologie (Mlle L. BODSON)

Elle vient de lancer son 'Inventaire sur les connaissances et traditions populaires relatives à l'herpétofaune des pays francophones', qui vient de recevoir l'appui financier du F.N.R.S. belge. Toute information, quelle qu'elle soit, même paraissant modeste, doit être envoyée sans tarder à Mlle BODSON. Adresse : Rue Bois l'Evêque 33, B-4000 LIÈGE (Belgique), de façon à avoir rapidement les premiers résultats. Cette enquête est étalée sur 3 ans.

Rapport adopté à l'unanimité.

C. Commission de répartition (J. CASTANET, R. GUYETANT)

L'état d'avancement de l'Atlas (presque terminé) est présenté par rétroprojection de cartes de répartition. M. SAINT-GIRONS suggère une introduction générale à caractère biogéographique. Le principe d'une ultime réunion à la fin de l'année est retenu.

Rapport mis aux voix et adopté. (Pour : 75 ; Contre : 0 ; Abstentions : 2)

D. Approbation d'un point du Règlement Intérieur sur les Commissions et Groupes de travail

"Les responsables des Commissions et Groupes d'Etudes sont nommés par le Conseil d'Administration et responsables devant lui."

D. HEUCLIN suggère une modalité différente : proposition de responsables par la Commission ; adoption ou non par le Conseil. Après discussion, de laquelle il résulte que le Conseil cherchera à avoir l'avis de la commission concernée avant sa décision, le texte est mis aux voix dans sa forme initiale et adopté (Pour : 60 ; Contre : 7 ; Abstentions : 10).

E. Club "Juniors"

Concerne les jeunes de 7/8 ans à 16 ans, semble-t-il. Le rapport, préparé par ses responsables, Mmes F. CLARO et F. RIMBLOT, est lu par le Président. La décentralisation en dehors de la région parisienne est envisageable, mais il faut un animateur S.H.F. adulte. Rapport adopté à l'unanimité.

F. Commission de Terrariophilie (A. DIEU)

Le point est fait sur les registres S.H.F. de détention d'espèces protégées. Y sont inscrits, fin juin : 218 Sauriens, 1 Amphibien, 3 Crocodiliens, 750 Ophidiens, 298 Amphibiens et 570 Chéloniens. La Commission de Terrariophilie est invitée à mettre en place un dispositif pour favoriser les échanges d'information entre ses membres. Il est bien entendu que ce souhait doit respecter les très strictes règles de discrétion mises en place lors de la création des registres.

Le texte suivant sur le transport des Amphibiens et Reptiles est discuté.

“L'Assemblée Générale donne mandat au Conseil de la S.H.F. pour qu'il fasse les démarches auprès du Ministère de l'Environnement afin d'étudier un texte concernant le transport des Amphibiens et Reptiles dans le même esprit que le texte relatif au transport des Rapaces paru au J.O. de juillet 1974, page 7249.”

Adopté (Pour : 66 ; Contre : 1 ; Abstentions : 10)

G. Groupe audiovisuel (MM. COATMEUR, FAUCHEUX, HEUCLIN)

Le rapport en est fait par D. HEUCLIN. L'Assemblée donne pouvoir au Conseil pour régler le problème des panneaux (présentés pour la première fois à Lyon).

J. LESCURE attire l'attention de tous sur l'intérêt des Fêtes Nature, qui font connaître la S.H.F. et permettent de vendre nos produits. J.-Paul THEYS (Belgique) se porte volontaire pour représenter la S.H.F. à NORD NATURE (Lille : 14 au 21 octobre 1987). Cette exposition sera également à ARRAS du 23 au 30 octobre 1987).

M. LEMIRE proclame les résultats du Concours Photo (voir page 48).

Le rapport d'activité du Groupe Audio-Visuel est adopté à l'unanimité.

VII. Assemblée générale 1988

Elle se fera à MARSEILLE. Madame Michèle DURON, du Muséum d'Histoire Naturelle, se proposant de nous accueillir.

Adopté à l'unanimité.

VIII. Questions diverses

J. CASTANET souhaite des informations sur les fichiers “**Envenimations**” tenus par des médecins, membres de la S.H.F.

Réponse du Président :

— que les décès dus à des envenimations soient enregistrés par la Santé Publique.

— que la France soit participante à la liste européenne des sérums antivenimeux.

Le Dr. CHIPPAUX précise que son enquête 1982, localisée à certaines zones, avait donné de bons résultats.

— une centralisation clinique des cas de morsure serait à faire, à l'initiative de la S.H.F.

Accord de principe unanime sur ces points.

Maria VIVES-BALMANA (Espagne) remercie la S.H.F. de son invitation et souhaite que les bonnes relations herpétologiques franco-espagnoles se perpétuent (Applaudissements fournis).

Séance levée à 18h30.

Le Secrétaire-adjoint : Jean-Marc FRANCAZ

ANNEXE

Liste des membres présents (ou représentés) à l'Assemblée Générale de Lyon, le 4 juillet 1987

PRÉSENTS :

Mmes, Mlles, MM.
ADAM Lucien
BEA Antonio
BELLOY Jean-Paul
BERLAND Sophie
BODSON Liliane
BRILLET Charles
CASTANET Jacques
CHEVRIER Jean-Jacques
CHIPPAUX Jean-Philippe
CROCHET Pierre-André
DAVID Patrick
DELCOURT Alain
DETRAIT Jacques
DIEU André
DORE Robert
DRUCKER Benjamin
DUMONT Michel
EXBRAYAT Jean-Marie
FRANCAZ Jean-Marc
GUILLAUME Claude-P.
GUILLAUME Geneviève
GUYETANT Robert
HEUCLIN Daniel
LAMOUILLE Michel
LE GARFF Bernard
LEMIRE Michel
LESCURE Jean
LOGEROT Didier
LOGEROT Patricia
MACE Jean-Pierre
MAIRE Régis
MAURIN Hervé
MEUSY-DESSOLLE Nicole
MICHELOT Marc
NAULLEAU Guy
PAULMIE Ivan
PAYNOT Jean-Pierre
ROBOAM Jacques
SAINT-GIRONS Hubert
SAINT-GIRONS Marie-Charlotte
SERRAULT François
SIMON Roland
THEYS Jean-Paul
TIMMEL Jeff
VERNET Roland
VIVES-BALMANA Maria-Victoria
WEISS Jean-Paul

REPRÉSENTÉS :

Mmes, Mlles, MM.
ALCHER Marc
ALCOBENDAS Marina
CAPEZZONE Louis
CHABAUD Raymond
DELPOUVE Claude
ELAPSOIDEA (Assoc. cult.)
FERTARD Brieuc
FRANCILLON-VIEILLOT Hélène
GALPIN Patricia
GASC Jean-Pierre
GRENOT Claude
GRIVET Jean
IMBOTT Serge
LESPILETTE Daniel
MEUNIER François
PEDOTTI Geneviève
RICQLES (de) Armand
SAINT-MICHEL (de) Anne-Marie
TROMBETTA Daniel
WEBER-SEMENOFF Denise
ZYLBERBERG Louise

VOTES PAR CORRESPONDANCE : 7

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES

Membres admis à la réunion du Conseil du 4 juillet 1987

MM. BONNEAU Alain (91), DESSIAUMEX Alex (79), Mlle ENTZMANN Sophie (30), MM. HOUZE Gilles (35), MONNEY Jean-Claude (Suisse), MOULINIER Claude (33), NOBILE Fermo (Suisse), Mme OLLIER ép. CRÉMÉNÉ Annick, PERICARD Jean-Marie (11) et SCHULER Jean-Claude (57)

APPEL URGENT

En supplément du numéro 40, vous avez reçu un fascicule concernant l'enquête sur **“l'inventaire des connaissances et traditions populaires relatives à l'herpétofaune dans les pays européens francophones”** (questionnaire et notice d'utilisation).

Si vous avez des données, **même incomplètes** qui répondent à certaines rubriques de cette enquête, **les envoyer de toute urgence à** : Mlle L. BODSON - 33, rue Bois l'Evêque - B 4000 - LIÈGE - BELGIQUE.

Mlle BODSON a besoin de constituer un premier dossier pour justifier des crédits reçus pour le démarrage de cette enquête et renouveler une demande d'aide financière.

Merci de votre collaboration.

Si vous n'avez pas ce fascicule, vous pouvez vous le procurer auprès de Mlle BODSON, ou en écrivant à la rédaction du Bulletin.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Palmarès de l'exposition-concours photo S.H.F. (LYON, 2-4 juillet 1987)

14 participants - 63 photos exposées - **74 Votants**

1ère Catégorie : **Portraits** (29 photos exposées)

1. D. HEUCLIN - Iguane.
2. J. CASTANET - *Bufo viridis*
3. C. GRENOT - *Agama bibroni* ♂

Viennent ensuite à quelques points :

4. LOGEROT Patricia - *Corallus enhydris enhydris*
5. LOGEROT Didier - *Chondropython viridis*.

2ème Catégorie : **Macrophoto** (5 photos exposées)

1. D. HEUCLIN - tête de caméléon vue de face
2. D. HEUCLIN - oeil de *Bitis nasicornis*
3. D. LAMOUILLE - oeil d'*Osteocephalus taurinus*

3ème Catégorie : **Comportement** (15 photos exposées)

1. C. GRENOT - Ensablement de la Vipère des sables
2. D. LAMOUILLE - Ecllosion de *Gecko gecko*
3. C. GRENOT - Caméléon capturant un insecte

Viennent ensuite :

4. C. GUILLAUME - Accouplement d'*Euproctus asper*
5. D. HEUCLIN - Caméléon capturant un insecte.

4ème Catégorie : **L'animal et son biotope** (10 photos exposées)

1. R. VERNET - trace de *Cerastes* au pied d'une touffe
2. R. VERNET - *Psammophis schokari* dans une touffe
3. C. GRENOT - Crotale au pied d'un *Opuntia*

Viennent ensuite :

4. R. VERNET - *Malpolon moilensis* en position de défense
5. J.-P. BELLOY - Couleuvre verte et jaune.

5ème Catégorie : **Chasse photo** (4 photos exposées)

1. D. HEUCLIN - Acanthodactyle
2. J. COATMEUR et FAUCHEUX - Iguane
3. J.-P. BARON - *Vipera ursini*.

ANNONCES

• Stage d'Initiation à l'Herpétologie

Un stage aura lieu à la station biologique de Bonnevaux-Frasne (Doubs) du 29 août au 3 septembre 1988. Les personnes qui seraient intéressées, sont priées de contacter rapidement R. GUYETANT, Université de Besançon, Laboratoire d'Ecologie, route de Gray, 25030 BESANÇON Cedex.

Des informations plus précises leur seront communiquées.

N.B. : La station biologique assurera l'hébergement en chambres individuelles ou à 2 personnes. Les repas seront pris à la station.

Bonnevaux-Frasne est situé à 2h30 de PARIS (TGV en direction de la Suisse). Prix du stage non encore définitivement fixé (1 000 à 1 100 Francs).

• Souscription SHF : Sauvegarde de la Tortue d'Hermann



Considérant les graves menaces qui pèsent sur cette espèce, la Société Herpétologique de France, sur proposition de la Commission de Protection a décidé de promouvoir une souscription afin notamment d'aider la Station d'Observation et d'Etude des Tortues des Maures (S.O.P.T.O.M.) dans son programme de conservation de *Testudo hermanni robertmertensi*.

Les dons doivent être adressés directement à notre Trésorier avec la mention "Souscription Tortues d'Hermann".

Un reçu sera envoyé aux donateurs permettant une déduction sur leur déclaration d'impôts.

Cette souscription commencera avec l'Assemblée Générale de LYON et se terminera à l'Assemblée Générale de 1988.

Durant un an, sauf avis contraire des Intéressés, le bulletin publiera dans chacun de ses numéros la liste des donateurs et la somme totale collectée.

Cette somme sera affectée essentiellement à des opérations d'aménagement du milieu naturel ainsi qu'aux frais occasionnés par la surveillance de certaines zones sensibles. Les Herpétologistes conscients que la protection légale des espèces ne saurait suffire sans le maintien de biotopes satisfaisants, trouveront là

une occasion idéale de participer à une opération concrète "sur le terrain".

Société Herpétologique de France
Université de PARIS VII
Laboratoire d'Anatomie Comparée
2, place Jussieu
75230 PARIS CEDEX 05
C.C.P. 3796-24 R PARIS

Michel DUMONT
Responsable de la
Commission Protection

• Enseignement sur les animaux venimeux (1er trimestre 1988)

Un enseignement sur les animaux venimeux (systématique, biologie, toxicologie) aura lieu au Museum d'histoire naturelle de Paris, au cours du 1er trimestre 1988.

Module 1 : Venimologie générale - Vertébrés terrestres venimeux (du Lundi 18 au Vendredi 22 janvier 1988).

Module 2 : Arthropodes terrestres (du Lundi 29 février au Vendredi 4 mars)

Module 3 : Faune marine (du Lundi 18 au Mercredi 20 avril).

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter :

Mr. M. GOYFFON : LERAI, Museum, 75005 PARIS

Tel : (1) 45.35.95.94

ou 46.45.21.04, Poste 6803 (C.R.S.S.A.)

Mme J. HEURTAULT : Laboratoire de Zoologie arthropodes. MNHN

61 rue de Buffon - 75005 PARIS

Tél. (1) 43.31.28.64

• Réunions mensuelles de la British Herpetological Society (B.H.S.) pour 1988

La B.H.S. nous communique son programme pour 1988. Les réunions auront lieu au "Lecture Theatre of the Linnean Society of London", à Burlington House, Picadilly, LONDON W1, de 19h00 à 21h00 sauf indications contraires. Pour de plus amples détails, écrire à BHS, C/O Zoological Society of London, Regent's Park, LONDON NW1 4RY. Les Herpétologistes de langue française et les membres de la SHF de passage à Londres, seront toujours les bienvenus.

3 mars :

Jonathan WRIGHT (Department of Zoology, University of Oxford) : Population ecology of two Mediterranean tortoises in northern Greece - account of a joint universities expedition, 1985.

29 mars :

A.G.M. (see separate Agenda), followed by Peter CURRY (BHS Legal Officer) : A case for captivity.

27 avril :

Dr. J. BULLOCK (Department of Zoology & Marine Biology, University of St Andrews, Scotland) : Herpetofauna of the northern Mauritian islands (Indian Ocean).

26 Mai :

David RISLEY (Deputy Head Keeper, Reptile House, Zoological Society of London) : Captive breeding of reptiles in the London Zoo.

6 Juillet :

Amphibia and Reptilia worldwide : their care and breeding. A discussion organised by the Captive Breeding Committee (Chairman : Mike Linley). Members are encouraged to bring live animals, preserved specimens, amphibian voice recordings and 35 mm colour slides for display and to illustrate discussions.

Septembre :

Care and breeding of amphibians and reptiles : an open meeting. Contributions from members - live animals, slides etc.

13 octobre :

Paul EDGAR (herpetologis, Operation Raleigh) : The herpetofauna of Indonesia.

30 Novembre :

Mike LINLEY ("Survival", Anglia Television, London, and Chairman, Captive Breeding Committee) will show some herpetological films not previously screened by Anglia TV.

• Un guide sonore des Batraciens de France

Un guide sonore complet des Crapauds et Grenouilles de France vient de sortir sous forme d'un coffret comprenant une cassette et un livret illustré.

Sur cette cassette sont réunies les voix des 21 espèces françaises.



Batraciens de France

Illustrations de Jean Montano

- 1 Sonneur
- 2 Discoglosses
- 1 Alyte
- 2 Pelobates
- 1 Pelodyte
- 3 Crapauds
- 3 Rainettes
- 4 Grenouilles brunes
- 4 Grenouilles vertes



Robert Guvetant
et Jean C. Roché

Les espèces sont présentées, une par une, par un commentaire enregistré. Pour chacune d'elles, plusieurs enregistrements différents sont donnés, qui font entendre des individus chantant seuls ou en nombre plus ou moins important, dans l'eau ou hors de l'eau. L'impression donnée peut en être très différente. A la fin, plusieurs concerts regroupent 2 ou 3 espèces chantant ensemble, comme c'est souvent le cas dans la nature. En tout, 56 enregistrements, avec la contribution de 12 auteurs différents.

Le Livret contient une illustration de chaque batracien, des textes précis offrant des clés d'identification et des renseignements sur les milieux et les dates favorables à leur observation.

En vente à la S.H.F.

Prix : 120 F (frais de port inclus).

Commande à adresser à J. LESCURE, Laboratoire Amphibiens Reptiles, M.N.H.N. 25 rue Cuvier - 75005 PARIS.

• Carnet de naissance

Mr. Claude DELPOUVE, 1 rue Léon Blum - 28500 LURAY, nous fait part de la naissance (du 5 au 9 août 1987) de 9 Pythons royaux, issus d'une même ponte.

• Attention : NOUVEAUX TARIFS DES COTISATIONS pour 1988

	Taux annuel		Bulletin		Total
Adhérents de moins de 20 ans	20	+	50	=	70 F
Adhérents de plus de 20 ans	55	+	50	=	105 F
Membres sans bulletin				=	55 F
Abonnements : Europe				=	120 F
Hors Europe				=	130 F
Club JUNIOR :					
Adhésion + Abonnement au Journal (la Muraille Vivante)				=	30 F
Abonnement au Bulletin de la SHF (facultatif)				=	50 F
	Total				80 F

• Attention (bis) : Des changements importants au niveau du conseil d'administration

Envoyez vos chèques au nouveau secrétaire :

Jean-Marc FRANCAZ
U.F.R. Sciences, BP 6759
45067 ORLÉANS Cedex 2

• **Que signifient les chiffres et signes portés en haut de l'étiquette d'expédition du bulletin ?**

N° d'adhésion ou repère abonnement	Sexe Année de Naiss.	Code dept. (suivi de 2 zéros)	() dernière cotis. réglée	Codes divers	Codes divers
--	-------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-----------------	-----------------

Remarques :

- Si le n° en haut et à gauche [adhésion ou repère abonnement] commence par 99 : vous êtes seulement abonné au bulletin, sans être adhérent à la S.H.F.
- Signification des codes divers : C = Conseil d'adm. ; E. = ethnoherpeto ; J = junior ; P = protection ; T = terrariophile ; a = section parisienne (Hors Région Ile de France).
- Si l'année de la dernière cotisation réglée est trop ancienne, **le bulletin ne vous sera plus envoyé.**

• **Prochain colloque d'Herpétologie : MARSEILLE (6 au 9 juillet 1988)**

En 1988, les journées annuelles d'herpétologie se tiendront à **Marseille** du 6 au 9 juillet (Accueil le 5 juillet après-midi).

Dans le cadre de ces journées, aura lieu :
le **3ème Symposium Européen sur les Tortues.**

Communication sur ce thème les Mercredi 6 et Jeudi 7 juillet.

Le Vendredi 8 juillet : Excursion à la Station d'Observation et d'Etudes des Tortues des Maures (SOPTOM).

Le Samedi 9 juillet : Communications libres et Assemblée générale.

SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Association fondée en 1971
agrée par le Ministre de l'Environnement le 23 février 1978

Siège Social :

Université de Paris VII, Laboratoire d'Anatomie comparée
2 Place Jussieu - 75251 PARIS Cedex 05

Secrétariat :

Jean-Marc FRANCAZ, U.F.R. Sciences, B.P. 6759 - 45067 ORLÉANS Cedex 2

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Robert GUYÉTANT, Université de Besançon, Faculté des Sciences - 25030 BESANÇON Cedex

Vice-Présidents : Gilbert MATZ, Université d'Angers, Faculté des Sciences - 49045 ANGERS Cedex
Daniel HEUCLIN, La Morcière, Vaux en Couhé - 86700 COUHE-VERAC

Secrétaire général : Jean-Marc FRANCAZ, U.F.R. Sciences, B.P. 6759 - 45067 ORLÉANS Cedex 2

Secrétaire adjoint : Patrick DAVID, 14 rue de la Somme - 94230 CACHAN

Trésorier : Michel LEMIRE, Laboratoire d'Anatomie Comparée, Muséum National d'Histoire Naturelle,
55 rue Buffon - 75231 PARIS Cedex 05

Trésorier adjoint : André DIEU, Rue des Tisserands - CHATONNAY - 38440 St-JEAN-DE-BOURNAY

Autres membres du conseil : J.P. BELLOY, J.M. EXBRAYAT, B. LE GARFF

Membres d'Honneur : G. NAULLEAU et G. MATZ

ADMISSIONS

Les admissions à la S.H.F. sont décidées par le Conseil d'Administration sur proposition de deux membres de la Société (art.3 des Statuts). N'envoyez votre cotisation au secrétaire général qu'après avoir reçu l'avis d'admission du conseil.

COTISATIONS 1986

Tarifs :	Taux annuel		bulletin		Total
— adhérents de moins de 20 ans	20	+	50	=	70 F
— adhérents de plus de 20 ans	55	+	50	=	105 F
— bienfaiteurs : minimum				=	200 F
— membre conjoint :				=	50 F

Abonnement : Europe : 120 F

Hors Europe : 130 F

CLUB JUNIOR

Adhésion + Abonnement au journal (La muraille vivante)	= 30 F
Abonnement au Bulletin de la SHF (facultatif)	= 50 F
Total	80 F

Modalités de règlement :

1. Chèque postal : à l'ordre de la SHF, CCP 3796-24 R Paris. Envoi direct à notre Centre de chèques. Cette modalité est très recommandée aux étrangers qui, en ce cas, doivent envoyer leur chèque postal en France par l'intermédiaire de leur centre de chèques (faire indiquer le nom de l'expéditeur).
2. Chèque bancaire à l'ordre de la SHF, ou mandat postal au nom de la SHF. Envoi direct au secrétaire général (adresse ci-dessus).
3. Nous rappelons que les dons ou cotisations de soutien sont les bienvenus.

Changement d'adresse :

N'omettez pas de signaler sans retard au secrétariat tout changement d'adresse.

BIBLIOTHÈQUE

Les périodiques obtenus par la S.H.F. en échange avec les autres sociétés (liste publiée dans le bulletin) ainsi qu'une bibliothèque de tirés-à-part sont regroupés au Laboratoire de Biologie animale, Faculté des Sciences, 2 Bld Lavoisier - 49045 Angers Cedex. Les articles de ces périodiques peuvent être consultés sur demande adressée à G. MATZ. En outre, nous demandons aux auteurs d'envoyer leurs travaux récents en 2 exemplaires à cette bibliothèque.

SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Association fondée en 1971
agrée par le Ministre de l'Environnement le 23 février 1978

Siège Social :
Université de Paris VII, Laboratoire d'Anatomie comparée
2 Place Jussieu - 75251 PARIS Cedex 05

Secrétariat :
Jean-Marc FRANCAZ, U.F.R. Sciences, B.P.6759 - 45067 ORLÉANS Cedex 2

ADRESSES UTILES

Directeur de la publication : R. GUYETANT, Université de Besançon, Faculté des Sciences - 25030 BESANÇON Cedex

Responsable de la rédaction : R. VERNET, Ecole Normale Supérieure, Laboratoire d'Ecologie - 46, d'Ulm - 75230 PARIS Cedex 05

Responsable enquête de répartition (Amphibiens) : R. GUYETANT (adresse ci-dessus)

Responsable enquête de répartition (Reptiles) : J. CASTANET, Université de Paris VII, Laboratoire d'Anatomie comparée, 2 place Jussieu - 75251 PARIS Cedex 05

Responsable de la commission de protection : M. DUMONT, Services Techniques, CNRS - 91190 GIF-SUR-YVETTE

Responsable de la commission d'ethnoherpétologie et histoire de l'herpétologie : L. BODSON, Rue Bois-l'Evêque, 33 - B 4000 LIEGE, Belgique

Responsable de la commission de terrariophilie : A. DIEU, Rue des Tisserands - CHATONNAY - 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY

Responsable de la circulaire d'annonces : Patrick DAVID, 14 rue de la Somme - 94230 CACHAN

Responsable des Archives et de la Bibliothèque : G. MATZ, Université d'Angers, Laboratoire de Biologie animale, 2 Bld Lavoisier - 49045 ANGERS Cedex

Responsable section parisienne : Daniel LESPILETTE, 178 rue Victor Hugo - 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

Responsable de la photothèque SHF : D. HEUCLIN, 98 rue Vincent Bureau - 94460 VALENTON

Responsables du groupe audio-visuel : Jacques COATMEUR, Ecole Normale Supérieure, Laboratoire de Botanique, 46 rue d'Ulm - 75231 PARIS Cedex 05

Responsables du Club Junior SHF : F. CLARO et F. RIMBLÔT, Laboratoire Amphibiens-Reptiles, Muséum nat. Histoire naturelle, 25 rue Cuvier - 75005 PARIS

Dessin de couverture : Yannick VASSE : *Vipera aspis*